Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

PIGE PRESSE

Du 3 au 9 mai 2025

Présentée par : Diacounda SENE

Foo nekk foofu la

Sommaire

I. Actualité nationale
II. Actualité internationale
III. Vie étudiante
IV. Agenda
V. Opportunités
VI. Kudos

ACTUALITE NATIONALE

Cérémonie officielle de la quatrième édition de la journée d'exposition de la Dakar American University of Science and Technology (DAUST)

MESRI
3 mai 2025

Le samedi 3 mai 2025, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a présidé, au Centre des expositions de Diamniadio, la cérémonie officielle de la quatrième édition de la journée d'exposition de la Dakar American University of Science and Technology (DAUST), intitulée « DAUST IMPACT ».
Cette journée, placée sous le signe de la promotion des sciences, de la technologie et de l'innovation, a permis aux étudiants de DAUST de présenter au grand public une série de projets novateurs illustrant le potentiel scientifique et technologique du Sénégal.

Lire la suite

Sud Quotidien, 3-4 mai 2025

DIOURBEL /REVUE REGIONALE DU PAQEF

Un nouveau programme pour les écoles de Touba Mosquée

La revue régionale du Programme d'amélioration de la qualité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation s'est déroulée en présence de tous les acteurs de l'éducation. Des performances ont été notées dans l'académie de Diourbel. Toutefois, la vétusté de certains établissements scolaires, la hausse tendancielle du taux d'abandon dans le moyen posent toujours problème. Abdoubackry Sadikh Niang explique les raisons : «il y a la question de l'environnement des enseignements apprentissages avec le déficit en intrants (les cantines scolaires), un déficit en matière d'accompagnement avec un certain nombre d'établissements assez éloignés malgré l'existence de Cem et de lycées de proximité mais il y a aussi l'intérêt pour nous de revisiter les mécanismes d'enseignements apprentissages pour les coller aux exigences de l'heure. Et d'ajouter : « ces établissements scolaires, lycées de Bambey et lycée d'enseignement général, pourront être inscrits dans le lot des infrastructures à réhabiliter. Il y a des mesures urgentes à prendre pour ce qui concerne le lycée d'enseignement général avec un certain nombre de salles qui menacent ruine. Sur la sortie pédagogique et l'encadrement des enseignants, des mesures seront prises surtout pour l'IEF de Diourbel », a martelé Monsieur Niang. Un pool d'inspecteurs avec l'accompagnement du Gouverneur et des Préfets, sera mobilisé bientôt pour régler ce problème. Et d'ajouter : « un nouveau programme pour Touba permettra de booster le taux brut de scolarisation. Il s'agit d'introduire d'autres modules d'enseignement dans le système classique qui répondant à un modèle soucieux de nos préoccupations. Une collaboration entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique a permis d'enrôler pour la carte d'identité 542 élèves et de Terminale. Un acte très salutaire dans une région ou l'Etat civil pose problème ». Selon lui, près de 43 élèves de Terminale ne pourront pas subir les épreuves du baccalauréat de cette année, faute de pièces d'état civil. L'inspecteur d'académie de Diourbel invite tous les acteurs à s'impliquer pour la prise en charge de la question de l'état civil.

Scanné avec CamScanner

ADAMA NDIAYE

Le Soleil, 3-4 mai 2025

Éducation des filles : lever les barrières

En matière d'éducation des filles, malgré les grands bonds enregistrés depuis la Conférence de Jomtien (Thaïlande) du 5 au 9 mars 1990 et le Forum sur l'éducation mondiale à Dakar (26 au 28 avril 2000), l'Afrique en général et le Sénégal en particulier ont de grands défis à relever, tant les barrières à lever sont nombreuses. Au cours de ces rencontres, il a été retenu qu'« une priorité absolue devrait être d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée, ainsi que de lever tous les obstacles à leur participation active. Tous les stéréotypes sexuels sont à bannir de l'éducation ». Pourtant, il reste encore du chemin à parcourir. Et un très long chemin.

Au Sénégal, par exemple, grossesses et mariages précoces ne faiblissent pas. Pour preuve, d'après une étude intitulée « Adolescentes en situation de grossesse : le cas des élèves filles » contenue dans le « Rapport des grossesses des adolescentes dans le milieu scolaire » publié en octobre 2024, sous la conduite du Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (Geep) appuyé par l'Agence des Nations unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive (Unfpa), « durant l'année scolaire 2023-2024, 1.202 cas de grossesse ont été recensés chez les élèves filles âgées entre 13 et 19 ans. 59,4 % des cas de grossesse concernent les 16 et 18 ans contre 20,1 % pour les 12 et 15 ans. Si les académies de Dakar, Pikine Guédiawaye et Rufisque ne semblent pas être touchées par les grossesses de 12 à 15 ans, par contre les académies de Sédhiou, Ziguinchor et Fatick enregistrent de nombreux cas dans cette tranche d'âge. 66,18 % des cas de grossesse sont survenus chez des filles qui sont au premier cycle, c'est-à-dire entre la classe de 6e et la 3e contre 33,81 % dans le second cycle ».

Dans toutes les académies, la majorité des cas de grossesse est constatée dans les classes de 4e et 3e qui concentrent 68,98 % des cas de ce cycle. Dans le second cycle, ce sont les classes de 2nde et de 1re qui sont les plus touchées avec 346 cas contre 102 pour celles de Terminale. Sur le plan matrimonial, 53 % des cas de grossesse concernent des filles mariées contre 47 % de filles célibataires ». Des grossesses qui, rappelle l'étude, découlent, pour l'essentiel, de l'environnement social, scolaire et technologique. À cela, s'ajoutent les conditions de vie de ces adolescentes, souvent éloignées du cercle familial et qui échappent à tout suivi parental. Des grossesses précoces qui doivent interpeller l'école et les pouvoirs publics. Car, « la maternité précoce est l'un des principaux facteurs de déperdition scolaire et donc un obstacle au développement de la société. S'y ajoutent les effets psychologiques, la marginalisation, les décès liés aux complications de la grossesse et de l'accouchement et les infractions dues aux avortements clandestins », note le rapport.

> *Dans toutes les académies, la majorité des cas de grossesse est constatée dans les classes de 4e et 3e qui concentrent 68,98 % des cas de ce cycle.*

Il n'est donc pas surprenant de constater une baisse drastique du nombre de filles au fur et à mesure que l'on avance dans les études. Au Sénégal, plus on avance dans les cycles, plus le taux de filles s'amenuise. Ce taux dans le Supérieur varie de 5 à 8 %. C'est dire que de nombreux goulots d'étranglement persistent encore malgré les efforts des structures comme la Scofi, Fawe, Ong, partenaires, voire même l'État. Il y a donc nécessité de lutter contre les stéréotypes sociaux, assurer l'autonomie financière des parents, rapprocher davantage l'école des élèves (une politique bien entamée) si l'on veut réussir le pari du développement qui ne peut se réaliser sans les femmes.

daouda.mane@lesoleil.sn

Scanné avec CamScanner

Formation des présidents de jury du Bac 2025 : cap sur la maîtrise administrative et numérique à Dakar

thiesinfo
5 mai 2025

Dans le cadre des préparatifs du Baccalauréat 2025, l'Office du Baccalauréat, en collaboration avec le Groupe Jean de la Fontaine, organise une session de formation à l'intention des futurs présidents de jury de la région de Dakar. L'activité se déroule du 5 au 10 mai 2025 dans les locaux de l'Université Amadou Hampaté Ba.
La cérémonie d'ouverture est programmée pour ce lundi 5 mai à 9h00, marquant le début officiel d'un programme conçu pour renforcer les capacités administratives et informatiques des participants dans la conduite des jurys du baccalauréat.

Lire la suite

Libération, 5 mai 2025

UNIVERSITÉ CHEIKOUL KHADIM DE TOUBA

Les clés des six bâtiments d'un coût global de 6 milliards remis à Serigne Mountakha

Les opérateurs économiques, disciples du Cheikh, ont remis, ce week-end, les clés des six bâtiments construits au sein de l'Université Cheikhoul Khadim de Touba.

En un temps record, les opérateurs économiques, disciples de Serigne Touba, à qui le khalife général des mourides Serigne Mountakha Bassirou Mbacké avait confié la lourde responsabilité de la construction des bâtiments pour l'enseignement coranique dans l'enceinte de l'Université Cheikhoul Khadim de la cité religieuse de Touba, ont remis, ce samedi, les clés desdits bâtiments à qui de droit. «Le travail n'était pas aussi facile que ça car, le coût global des travaux est estimé à plus de six milliards de francs Cfa. Cependant, nous sommes parvenus avec gaité de cœur et avec les moyens du bord à remettre les clés des six bâtiments flambant neuf au khalife général des mourides que nous remercions infiniment de nous avoir associé à la réalisation de ce rêve de Serigne Touba Khadim Rassoul », a dit Serigne Mbaye Sarr, leur porte-parole.

De son côté, le premier recteur de ce temple du savoir, Serigne Ahmadou Badaoui Fallou Mbacké, s'est félicité de la détermination et de la célérité de l'exécution des travaux dont les opérateurs économiques ont fait montre avant de clamer la satisfaction du khalife général des mourides vis-à-vis de ces derniers. En outre, Serigne Mbaye Sarr a, auparavant, invité l'Etat du Sénégal à mieux soutenir les entreprises locales qui aussi en ce qui leur concerne doivent respecter les normes de construction dans l'exécution de leurs travaux.

Mouhamed Fadel Ndiaye
(Correspondant)

Scanné avec CamScanner

EFFRITEMENT DE L'ACCORD ENTRE GOUVERNEMENT ET CENTRALES SYNDICALES

Le SADEF se démarque du pacte de stabilité

Le pacte de stabilité sociale signé le 1er mai entre le gouvernement et les centrales syndicales commence à s'effriter. Dans le secteur de l'éducation, des voix s'élèvent pour se démarquer de cet accord. Le syndicat autonome pour le développement de l'Éducation et de la Formation (SADEF) ne se sent pas concerné par le pacte.

«Le pacte de stabilité sociale ne nous engage pas», c'est la position exprimée ce week-end à Thiès par le syndicat autonome pour le développement de l'éducation et de la formation (SADEF). C'était lors de la deuxième édition de sa Journée nationale, qui s'est tenue cette année sur la Place Mamadou Dia à Thiès. «Nous sommes un syndicat centré sur les revendications, le développement du secteur. Mais selon lui, c'est impossible d'asseoir un système éducatif performant et de qualité, sans mettre l'enseignant en avant», a affirmé Mbaye Sarr le SG. En tant que syndicat de revendication, il souligne que le SADEF a deux principales préoccupations qui hantent aujourd'hui le sommeil de bon nombre d'enseignants et qui constituent le cheval de bataille de son action de tous les jours. C'est la lancinante question relative à la situation des enseignants décisionnaires et le prolongement de l'âge de la retraite des enseignants à 65 ans.

En ce qui concerne le dossier des décisionnaires, il renseigne que le gouvernement avait promis la signature de deux décrets, pour apporter une solution définitive mais jusqu'à présent, rien n'a encore été fait. «Nous pensions que cela allait se faire à l'occasion du 1er Mai qui célèbre les travailleurs de manière générale, mais en vain», s'est-il désolé. Et d'après lui, il n'est plus question de continuer à regarder ces enseignants décisionnaires être dans cette situation délicate et tomber dans la déchéance morale après la retraite. «Nous avons également mis l'accent sur l'augmentation de l'âge de la retraite des enseignants à 65 ans. C'est une question capitale pour l'avenir du système d'autant plus que des milliers d'enseignants partent chaque année à la retraite sans compter les nombreux décès et ils ne sont jamais remplacés», a-t-il ajouté. Et selon lui, ces deux questions essentielles ne figurent nulle part dans le pacte de stabilité et c'est pourquoi il n'engage pas le syndicat. Pour toutes ces raisons, il indique que le syndicat a déposé un préavis de grève et si la base le décide, il n'hésitera pas à décréter un mot d'ordre de grève même si, dit-il, le syndicat préconise également un espace scolaire stable.

M. SAMB

EMPRESSEMENT DU GOUVERNEMENT, NON-PRISE EN COMPTE DE SA REVENDICATION

Le G7 déchire le pacte de stabilité sociale

Le pacte de stabilité sociale, signé le 1er Mai dernier par les centrales syndicales, continue de susciter la polémique. Certains syndicalistes, notamment du secteur de l'éducation, dénoncent avec véhémence l'empressement du gouvernement. D'où le rejet total dudit pacte.

Les syndicats du secteur de l'éducation, membres du G7, ne sont pas en phase avec les centrales syndicales. Amidou Diédhiou et ses camarades rejettent en effet le pacte de stabilité sociale signé le 1er mai avec le gouvernement, en présence du Premier ministre Ousmane Sonko. «Nous n'avons jamais été contre un dispositif qui permet de maintenir le calme et la stabilité dans les établissements. Nous sommes pour la paix sociale. Nous savons également que nous sommes affiliés à des centrales et ce sont ces dernières qui signent les pactes. De ce point de vue, nous sommes habilités à signer un pacte de stabilité. Donc, à partir du moment où le Premier ministre a compris que la démarche antérieure ne pouvait pas payer, il nous a invités. Et nous lui avons dit que le pacte se construirait dans la durée. Donc, il ne faut pas précipiter le pacte. Dire que nous lançons le pacte le 24 février et signer le 1er mai est, pour nous, une aberration. Donc, il y a eu un empressement qui ne se justifie pas parce qu'il y a des préalables qui ne se négocient pas», regrette le secrétaire général national du Sels. Pour le syndicaliste, le gouvernement devrait d'abord prendre connaissance des difficultés liées aux systèmes éducatifs qui sont là, et aux protocoles d'accords qui sont signés entre 2003, 2014, 2018 et 2022. Il faut se rendre compte qu'il y a des questions qui ont été signées et qui ne sont pas à ce jour mises en œuvre», ajoute Amidou Diédhiou.

«ON ETAIT D'ACCORD AVEC LES CENTRALES QUE LE PACTE NE POUVAIT PAS ETRE SIGNE»

Il invite ainsi le gouvernement à travailler à la mise en œuvre de ces préoccupations majeures particulièrement la question liée aux enseignants-décisionnaires, la signature des décrets relatifs à l'application de l'intégration des décisionnaires. «Pour ces décisionnaires, nous attendons également l'augmentation des pensions de retraite, la délivrance de l'implication budgétaire à la retraite, mais également l'augmentation de la durée de la retraite à 65 ans», ajoute le membre du G7. A l'en croire, autant de questions qui devraient valoir des rencontres préalables sectorielles, qui devraient permettre de stabiliser et d'arriver à des mises en œuvre, avant enfin d'envisager la signature d'un pacte. « Malheureusement ils nous ont imposé un agenda. D'autant, après une première évaluation, qu'on était d'accord avec les centrales que le pacte ne pouvait pas être signé parce que les préalables ne sont pas respectés et les engagements du gouvernement n'étaient pas clairs», fulmine-t-il. De plus, poursuit le syndicaliste, il y a deux termes qui nous posent problèmes dans le pacte: Paix sociale et obligations de réserve qui signifient que les centrales syndicales doivent abandonner les travailleurs et qu'ils ne doivent plus revendiquer ni porter leurs préoccupations. «C'est pourquoi nous avons dit non à ce pacte et nous le regrettons. Dans le cadre du G7, personne n'a accepté ce pacte de stabilité sociale», laisse entendre le secrétaire général national du Sels, Amidou Diédhiou.

Ousmane SALL

• LUNDI 5 MAI 2025 • N° 5839

Scanné avec CamScanner

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

L'AS, 5 mai 2025

UCAD SUREFFECTIF, SANTE MENTALE ET PHYSIQUE DES ENSEIGNANTS- CHERCHEURS EN PERIL...

Le cri de détresse des enseignants du Sudes-Esr

Les enseignants affiliés au Sudes/Esr de l'Université de Dakar affirment que l'institution n'est plus au norme. Ils soulignent que non seulement l'Université est surpeuplée affectant la qualité des enseignements mais aussi les enseignants-chercheurs sont éreintés.

Quelques jours après la célébration de la fête du travail, marquée cette année par la signature du pacte social entre Etat-syndicats et patronat, le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal – Enseignement Supérieur section Université Cheikh Anta Diop (Sudes-Esr Ucad) se voit dans l'obligation de lancer un cri d'alarme pour sauver l'université de Dakar. Les enseignants affiliés à ce syndicat l'ont fait savoir à travers une déclaration. «Notre [illegible] mère, autrefois fleuron de l'excellence académique africaine, agonise *sous le fardeau d'une massification débridée et d'un abandon institutionnel inadmissible. Les chiffres, implacables, dessinent le portrait d'une institution au bord de l'asphyxie : près de 100 000 étudiants se pressent dans des infrastructures conçues pour 23 000, tandis que le corps enseignant, réduit à 1 487 permanents; voit ses effectifs stagner dans l'indifférence générale»*, déplorent ces enseignants du supérieur. Ils affirment que l'Ucad, jadis sanctuaire du savoir, *«s'est muée en une machine à broyer les esprits et les corps». «Le ratio enseignant/étudiant, oscillant en moyenne entre 1/67 et 1/213 selon les filières, loin du 1/25 recommandé par l'Unesco, révèle le poids insoutenable de la charge pédagogique qui pèse mentalement et physiquement sur les enseignants-chercheurs»*, estiment-ils.

Les enseignants du Sudes/Esr affirment que ces conditions de travail dans lesquelles, ils exercent, ont fini de les user physiquement et intellectuellement. *«Peut-on sérieusement prétendre conduire des activités pédagogiques de qualité dans des salles et amphithéâtres surpeuplés, où l'air se raréfie, où les étudiants s'entassent à même le sol ? Peut-on exiger l'excellence académique lorsque chaque cours se transforme en parcours du combattant, lorsque chaque correction de copies devient une nuit blanche de plus ? »*, s'interrogent le Secrétaire général de ce syndicat, Pr Sylvestre Kouakou et ses camarades. Poursuivant leurs complaintes, ils affirment que *«les exigences en matière de recherche et de publications scientifiques, toujours plus drastiques, plongent nos enseignants-chercheurs dans une pression intenable, générant des pathologies professionnelles en explosion : brun-out, troubles musculo-squelettiques, hypertension… Nos collègues succombent, un à un, tels des soldats sacrifiés sur l'autel d'un système d'enseignement supérieur à l'agonie».*

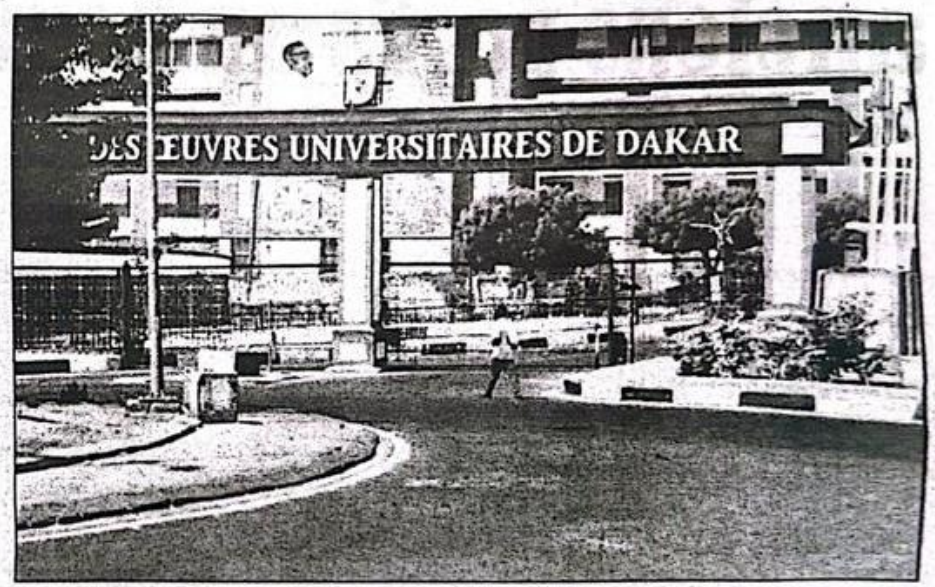

L'Ucad, selon des enseignants, a dépassé les limites des standards

«L'heure n'est plus aux constats amers, mais à l'action résolue». C'est pourquoi, de devant ce constat, le Sudes-Esr/Ucad appelle à une révolution académique immédiate, articulée autour de trois axes prioritaires. Ainsi, ces enseignants réclament un plan d'urgence pour désengorger les salles et amphithéâtres, un plan Marshall pour le recrutement des enseignants-chercheurs à l'Ucad (recrutement immédiat à l'Ucad de 513 enseignants-chercheurs afin de ramener le ratio à 1/50, seuil relativement acceptable pour des activités pédagogiques de qualité). Et enfin, ils demandent un plan bleu pour la santé des enseignants-chercheurs notamment la création d'un service dédié à l'accompagnement psychologique et social des enseignants-chercheurs suivant l'article L.187 du Code du travail.

Mamadou GACKO

Cérémonie d’ouverture de la session de formation des présidents de jury du Baccalauréat 2025

MESRI
5 mai 2025

Le Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation a présidé, ce lundi 5 mai 2025, la cérémonie d’ouverture de la session de formation des présidents de jury du Baccalauréat 2025.
La rencontre s’est tenue à l’Université Amadou Hampâté Bâ, en présence du Directeur de l’Office du Baccalauréat, le Professeur Bamba Gueye, du Recteur de ladite université, le Professeur Ben Toguebaye, ainsi que du Coordonnateur des superviseurs, le Professeur Mamadou Sidibé, Recteur de l’Université Souleymane Niang de Matam.

Lire la suite

> *À Matam, il y a un déficit cumulé des années 2022 et 2023 qui font que jusqu'à présent, nous avons un manque de personnel enseignant.* **AMADOU MAMADOU GUÈYE**

COMPLEXE CHEIKH AHMADOUL KHADIM DE TOUBA

L'institut coranique réceptionné

Des opérateurs économiques ont remis officiellement au Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, samedi dernier, les clés de six nouveaux bâtiments de l'Institut coranique du Complexe Cheikh Ahmadoul Khadim de Touba.

MBACKÉ - Le Complexe Cheikh Ahmadoul Khadim pour l'Éducation et la Formation (Ccak/Ef) de Touba a réceptionné, samedi dernier, les bâtiments de l'institut coranique. Réalisée en réponse à l'appel du Khalife général des Mourides, l'infrastructure a été entièrement financée par des opérateurs économiques pour un montant estimé à près de 7 milliards de FCfa, a indiqué Mbaye Sarr, le fondateur du groupe « Senecartours », lors de la cérémonie de remise des clés à Serigne Mountakha Mbacké par l'intermédiaire de Serigne Ahmadou Badawi Mbacké, le président du complexe. « Nous avons pris l'engagement de construire un bâtiment clé en main en guise de contribution à l'appel du patriarche de Darou Miname », a-t-il affirmé, soulignant l'attachement des donateurs aux enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba. Selon lui, la concrétisation de ce projet traduit l'engagement des disciples de Serigne Touba en faveur de l'éducation et de la formation.

Mbaye Sarr a exprimé sa gratitude aux personnes qui ont contribué à mobiliser les ressources nécessaires à la construction de ces bâtiments. Il a encouragé l'État du Sénégal à faire confiance à la main-d'œuvre locale. « Nous souhaitons que le gouvernement apporte son soutien aux entreprises locales œuvrant dans le secteur du Btp », a dit Mbaye Sarr, soulignant que le développement du pays doit bénéficier à ses fils. Il a également exhorté les entreprises locales à se conformer aux normes internationales.

Ibrahima Niang, l'architecte en charge du projet a précisé que les bâtiments sont organisés en six sections distinctes. Les deux premières sont destinées à l'hébergement des enseignants, avec une capacité d'accueil de 124 maîtres coraniques ; les deux autres sections vont servir de salles de classe avec une capacité d'accueil d'environ 1.300 apprenants. L'infrastructure dispose aussi de dortoirs pour les élèves.

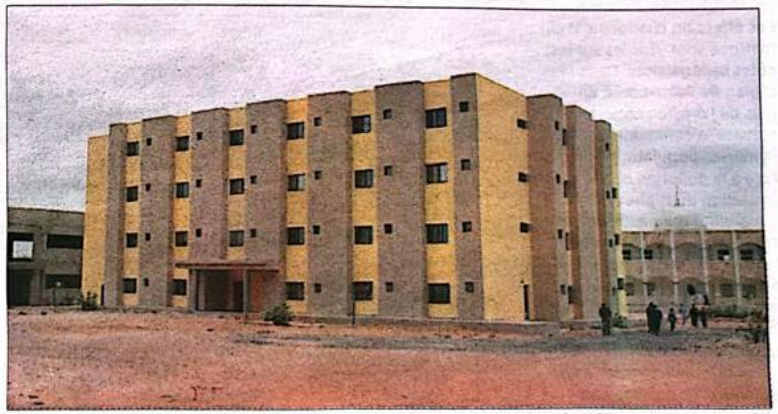

Ces nouveaux bâtiments sont dédiés à l'enseignement coranique au sein du Complexe Cheikh Ahmadoul Khadim de Touba (Ccak).

Au nom du Khalife, Serigne Ahmadou Badawi Mbacké a salué « l'initiative remarquable des opérateurs économiques Mourides ». Il a souligné que le Coran représente la source suprême de la connaissance ; ce qui explique l'importance particulière que le fondateur du Mouridisme a accordée à ce sujet. « C'est un jour de joie », a-t-il déclaré, en remerciant tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. « Le Khalife vous exprime sa sincère gratitude. Vous serez récompensés par Dieu », a-t-il ajouté, invitant, au nom du Khalife, les hommes d'affaires Mourides à se mettre, chaque jour, au service de Cheikh Ahmadou Bamba.

Birane DIOP (Correspondant)

ENSEIGNEMENTS-APPRENTISSAGES

MATAM

Le déficit d'enseignants toujours criant

Le déficit du personnel enseignant persiste dans la région de Matam, malgré les progrès notés ces dernières années. C'est ce qui ressort de la revue annuelle du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (Paquet) du secteur de l'éducation et de la formation.

MATAM - L'adjoint au gouverneur de Matam, chargé du développement, Tafsir Baba Anne, a présidé, avant-hier, la revue annuelle du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (paquet) du secteur de l'éducation et de la formation. Comme dans toutes les circonscriptions académiques du pays, l'exercice a permis d'évaluer les performances, d'identifier les contraintes.

Il ressort de l'enquête que l'académie fait face à plusieurs difficultés, dont le sempiternel déficit d'enseignants. Même s'il s'est garder d'avancer des chiffres, l'inspecteur d'académie, Amadou Mamadou Guèye, soutient que cette situation influe négativement sur le système éducatif régional, malgré que l'État a « consenti beaucoup d'efforts pour inverser cette tendance en dotant la circonscription d'un nombre conséquent d'enseignants par rapport au départ ». « Il y a un déficit cumulé des années 2022 et 2023 qui fait que jusqu'à présent, nous avons un manque en termes de personnel enseignant », a déclaré M. Guèye.

Selon l'autorité académique, des solutions seront apportées pour juguler ce problème, car dit-il, « en plus de la dotation de cette année, le ministère de l'Éducation nationale, avec le recrutement des 2.000 enseignants a encore doté la région ». Et il est convaincu qu'à ce rythme, le manque criant d'enseignants sera bientôt un « vieux souvenir si, à côté des efforts de l'État, on parvient à maintenir les enseignants affectés dans la région ».

Pour cela, M. Guèye pense qu'il faut développer un certain nombre de stratégies permettant de réussir ce pari. « Des concertations seront organisées en collaboration avec les collectivités territoriales et les partenaires pour voir quelle forme de motivation trouver pour inciter les enseignants à rester à Matam », a-t-il indiqué.

Abondant dans le même sens, l'adjoint au gouverneur chargé du développement estime qu'il faut sensibiliser les enseignants sur le rôle qu'ils jouent au sein de la société. Selon lui, ceux-ci doivent privilégier l'élan patriotique.

Les acteurs de l'éducation ont plaidé aussi pour la création d'un lycée technique dans la région.

Falel PAM (Correspondant)

ENSEIGNEMENTS-APPRENTISSAGES

L'excellence célébrée à Mlomp

La génération « 80-85 » du village d'Élinkine, dans le département d'Oussouye œuvrant pour la promotion de l'excellence scolaire et culturelle a honoré, samedi dernier, les 40 meilleurs élèves de la commune de Mlomp.

Des récipiendaires posant pour la postérité.

OUSSOUYE - Pour la deuxième année consécutive, la génération « 80-85 » d'Élinkine a tenu une journée d'excellence, devenue un rendez-vous incontournable de valorisation des talents scolaires et culturels dans la commune de Mlomp. Cette initiative citoyenne, soutenue par des partenaires tels que la Fondation « Xaleyi » a récompensé, cette année, les 40 meilleurs élèves de la contrée, tout en attirant l'attention sur « la problématique cruciale de l'absence d'extrait de naissance pour beaucoup d'enfants ». « Cette année encore, nous avons décidé de célébrer l'excellence sous toutes ses formes », a déclaré Édouard Diouf, membre de la génération « 80-85 ».

Pour chaque établissement, les meilleurs élèves, par niveau, ont été célébrés, dans un souci d'équité. À Élinkine, six lauréats de l'école élémentaire publique, six du privé catholique et quatre du Cem ont reçu des distinctions. L'école de Cagnout a vu également six de ses apprenants récompensés tandis qu'à Mlomp, un nombre important d'élèves a été primé pour leurs efforts. « Ce sont des enfants brillants, qui méritent que leur travail soit valorisé », a soutenu M. Diouf.

La particularité de cette édition a été l'élargissement à d'autres domaines tels que le sport et la culture. « Nous avons intégré cette année le sport, les arts plastiques et le génie en herbe. Il y a énormément de talents dans cette commune et il est essentiel que chacun se sente concerné », a affirmé Édouard Diouf. De plus, rappelle-t-il, cet élargissement des disciplines vise à mieux représenter les différentes formes d'intelligence et de créativité des jeunes de la commune.

Gaustin DIATTA (Correspondant)

L'état civil, un défi à relever

Derrière les trophées et les médailles remis aux récipiendaires, la génération « 80-85 » a profité de la journée d'excellence pour mettre en lumière l'absence d'état civil pour de nombreux enfants. « Lors de la première édition, nous avons constaté que plus de 200 élèves n'avaient pas d'extrait de naissance », a rappelé Édouard Diouf, précisant que parmi les élèves primés cette année, figurent des apprenants sans pièce d'état civil.

Accompagnée techniquement par le tribunal d'instance d'Oussouye, la génération « 80-85 », avec l'appui de son partenaire, la Fondation « Xaleyi », a entamé une vaste opération de déclaration des enfants. Le village d'Élinkine détient le record du nombre d'élèves encore sans pièces d'état civil. « Il est impensable, en 2025, que des enfants brillants ne puissent pas faire valoir leur droit à l'éducation », s'indigne Édouard Diouf. Il souligne l'impérieuse nécessité d'accompagner les parents dans les démarches. « Il faut aider à lever les obstacles qui freinent la scolarisation et l'épanouissement des enfants », a indiqué Chérif Samsidine Sarr, le directeur de la Fondation « Xaleyi ».

G. DIATTA

Foo nekk foofu la

La Revalorisation de l’École Publique Sénégalaise : Un Impératif pour l’Avenir. Par Ousseynou Owens NDIAYE

Walfnet
6 mai 2025

Devenue une fierté nationale entre les années 60 et 90, l’école publique sénégalaise a longtemps cultivé l’excellence, formant une élite dont les résultats rayonnaient sur tout le territoire. Elle était alors considérée comme la voie royale, et paradoxalement, certains élèves jugés « nuls » dans le public rejoignaient le privé. Des figures emblématiques de la nation, dans la politique, l’administration, l’université et bien d’autres sphères, sont les fruits de cet âge d’or de l’enseignement public. Un sentiment d’appartenance fort et une quête d’excellence animaient élèves et enseignants.

Lire la suite

L'Evidence, 6 mai 2025

SESSION DE FORMATION DES PRÉSIDENTS DE JURY DU BACCALAURÉAT 2025

Le Ministre appelle à l'impartialité et à la rigueur

Ce lundi 5 mai 2025, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr El Hadji Abdourahmane Diouf, a présidé la cérémonie d'ouverture de la session de formation des présidents de jury du Baccalauréat 2025. La rencontre s'est déroulée à l'Université Amadou Hampâté Bâ, en présence de plusieurs autorités académiques.

Aux côtés du Ministre, figuraient le Professeur Bamba Gueye, Directeur de l'Office du Baccalauréat, le Professeur Ben Toguebaye, Recteur de l'université hôte, ainsi que le Professeur Mamadou Sidibé, Coordonnateur des superviseurs et Recteur de l'Université Souleymane Niang de Matam.

Dans son discours, le Ministre a rappelé aux futurs présidents de jury l'importance capitale de leur rôle dans le bon déroulement de l'examen. Il a mis l'accent sur la rigueur pédagogique et la responsabilité administrative qui leur incombent. "L'impartialité dans les délibérations et l'égalité de traitement des candidats sont des principes non négociables", a-t-il souligné.

Le Dr Diouf a également attiré l'attention sur les règles strictes encadrant le déroulement du baccalauréat, notamment l'interdiction formelle du port de téléphones portables dans les centres d'examen. Il a exhorté les responsables à veiller scrupuleusement au respect de ces consignes afin de garantir la crédibilité et la transparence du processus.

Cette session de formation marque le lancement officiel des préparatifs du Baccalauréat 2025, avec pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs autour des exigences d'un examen juste, sécurisé et équitable.

Sadio FATY

Enquête, 6 mai 2025

LA REVALORISATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE SÉNÉGALAISE

Un Impératif pour l'Avenir

Devenue une fierté nationale entre les années 60 et 90, l'école publique sénégalaise a longtemps cultivé l'excellence, formant une élite dont les résultats rayonnaient sur tout le territoire. Elle était alors considérée comme la voie royale, et paradoxalement, certains élèves jugés "nuls" dans le public rejoignaient le privé. Des figures emblématiques de la nation, dans la politique, l'administration, l'université et bien d'autres sphères, sont les fruits de cet âge d'or de l'enseignement public. Un sentiment d'appartenance fort et une quête d'excellence animaient élèves et enseignants.

Aujourd'hui, la tendance s'est inversée. Face à une baisse tendancielle du niveau et des résultats dans le secteur public, les parents se pressent pour inscrire leurs enfants dans le privé, perçu comme un gage de meilleure qualité et de réussite. Cette situation alarmante soulève des questions cruciales quant au devenir de l'école publique, autrefois socle de l'égalité des chances.

Le déclin progressif de l'école publique ne saurait être imputé à un manque de compétence intrinsèque des enseignants. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs sollicités et valorisés dans le secteur privé, où leurs qualités pédagogiques sont reconnues. La dégradation s'explique davantage par une conjonction de facteurs systémiques et conjoncturels.

Le clientélisme politique a insidieusement miné le recrutement des enseignants. Des nominations basées sur l'allégeance politique plutôt que sur les qualifications et la formation ont introduit des éléments moins préparés, impactant inévitablement la qualité de l'enseignement.

Parallèlement, les conditions de travail et d'étude se sont considérablement détériorées. La surpopulation des classes est devenue la norme, avec des effectifs dépassant largement le ratio préconisé de 40 élèves par enseignant. Dans certaines écoles, on observe des classes pléthoriques de 80, voire 100 élèves pour un seul professeur, rendant illusoire un suivi individualisé et un enseignement efficace. Le manque criard d'infrastructures et de matériel didactique aggrave la situation. Des salles de classe vétustes, un déficit en mobilier, l'absence de matériel de reproduction adéquat sont autant d'obstacles à un apprentissage de qualité. Le manque de salles va jusqu'à réduire le quantum horaire des matières, amputant le temps d'enseignement nécessaire à une assimilation complète des connaissances.

Les conditions de vie et les revendications légitimes des enseignants constituent un autre volet crucial de cette problématique. La disparité salariale flagrante avec le secteur privé et avec d'autres fonctions

Le génie militaire en appui au MEN pour la résorption des abris provisoires

Walfnet
6 mai 2025

La direction des Constructions Scolaires (DCS) du ministère de l'Éducation nationale a signé un partenariat, ce 5 mai, avec la Direction du Génie et de l'Infrastructures des Armées (DIRGEN) dans le but de mettre en œuvre le Programme d'urgence de résorption des abris provisoires.

Un tournant décisif, selon Pape Abdou DIA du DCS pour la réalisation « de la politique d'amélioration des infrastructures scolaires traduisant la volonté ferme du gouvernement de bâtir une école sénégalaise inclusive… »

Lire la suite

BACCALAUREAT 2025

Au total 166 440 candidats dont 59, 63% de filles inscrits cette année

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de l'innovation a présidé hier la cérémonie d'ouverture du séminaire de formation des futurs présidents de jury du baccalauréat 2025. Dr Abdourahmane Diouf en a profité pour faire le point de la prochaine session. Il révèle que cette année, l'Office du bac a enregistré plus de 160 000 candidats répartis dans 506 jurys.

Ils seront cette année au total de 166 440 candidats au baccalauréat, soit 59,63% des filles, à la quête du précieux sésame. Ces candidats seront répartis dans 506 jurys ; 387 centres principaux et 92 centres secondaires. Ces potaches sont issus de 18 séries dont 11 séries orientées en sciences et techniques et 6 séries orientées littéraires. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de l'innovation et recherche, Abdourahmane Diouf, regrette le faible taux des candidats des séries scientifiques et techniques. «Le poids des profils orientés vers les sciences et techniques demeure faible au regard des ambitions de développement national. En 2023, ces profils représentaient 16,39% des effectifs, un chiffre en légère hausse à 16,62% en 2024, avant de retomber à 16% en 2025», souligne le ministre. Pour lui, ce constat souligne la nécessité de renforcer l'attractivité des filières STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) auprès des élèves. Il souligne aussi qu'un focus sur le Baccalauréat technique révèle un poids très faible dans la structure globale des candidatures. «En 2025, seuls 2,07% des candidats y sont inscrits, contre 2,14% en 2024, 2,19% en 2023 et 2,28% en 202», ajoute Abdourahmane Diouf. Cette tendance traduit, à ses yeux, une régression continue depuis 2021. «Pour l'année 2025, l'effectif total des inscrits dans le Baccalauréat Technique s'élève à 3 446 candidats. Ensuite, l'évolution des admis de 2021 à 2024 s'élève à environ 50% nécessitant une remédiation continue», affirme-t-il.

865 PRESIDENTS DE JURY COPTES

Concernant par ailleurs les présidents de jury, le ministre renseigne qu'ils seront au total 855. «Ils seront formés, du 05 au 17 mai 2025, dans les différents bassins pédagogiques des régions de Dakar, Thiès, Bambey, Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor», ajoute Abdourahmane Diouf. Il précise que la formation porte sur la gestion administrative et informatique d'un jury de baccalauréat.

S'agissant de la formation d'hier, le ministre informe que celle-ci réunira environ 400 participants, dont les futurs présidents de jury issus de l'Université Cheikh Anta Diop, l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane, l'Université Amadou Mahtar MBOW, les formateurs dans les CRFPE, les professeurs vacataires dans l'Enseignement Supérieur, les IEMS et les directeurs des CAOSP. Il rappelle que le président de jury est chargé d'une mission pédagogique et administrative. Il doit garantir l'impartialité des débats et l'égalité de traitement des candidats, réguler harmonieusement l'ensemble des documents pédagogiques et administratifs du jury, garantir qu'aucune erreur matérielle ne soit commise dans les différentes opérations qui incombent au jury, garantir la souveraineté et le secret des délibérations.

A souligner que cette année, les présidents de jury doivent s'inscrire dans une plateforme qui se chargera de les affecter dans les centres de leur choix. Ils seront dotés, chacun, d'une clé USB contenant la plateforme et les outils nécessaires.

Ousmane SALL

Canada : ces formations qui piègent les étudiants internationaux Par Khady SAMB

De plus en plus d'étudiants découvrent, une fois arrivés au Québec, que leur formation ne leur permet ni d'obtenir un permis de travail post-diplôme, ni de faire une demande de résidence permanente. Une réalité mal connue, souvent liée à des choix faits sans information complète. Depuis plusieurs mois, un nombre croissant d'étudiants internationaux découvrent, souvent trop tard, que la formation qu'ils ont suivie au Québec ne leur donne pas accès au permis de travail post-diplôme, ni à la résidence permanente. Ces situations, fréquentes et mal comprises, sont le résultat d'un enchevêtrement de règles, de réformes récentes et parfois d'une mauvaise orientation dès le départ.

Le cas de cette étudiante admise à une formation en cuisine d'une durée de 1 300 heures en est un exemple parlant. Son objectif était de compléter son diplôme par une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), afin d'atteindre le seuil de 1 800 heures exigé dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pour la résidence permanente. Or, une nouvelle réglementation met un frein à cette stratégie : lorsqu'un programme de base n'est plus admissible au permis de travail post-diplôme (PTPD), le fait de le compléter par un ASP peut faire perdre l'éligibilité au PTPD. Autrement dit, en voulant se rendre admissible à la résidence permanente, l'étudiant risque de perdre le droit de rester temporairement au Canada pour y travailler.

Cette règle touche particulièrement les secteurs retirés de la liste des programmes prioritaires, comme certains DEP en cuisine, en esthétique ou encore en bureautique. Ces formations, bien qu'encore offertes, ne donnent plus automatiquement droit au permis de travail post-diplôme. Une réalité que peu d'étudiants connaissent à l'avance.

Il est essentiel ici de distinguer deux choses. Le permis de travail post-diplôme dépend d'abord de l'établissement fréquenté : celui-ci doit être un établissement d'enseignement désigné (EED) reconnu par les autorités canadiennes. Ensuite, le programme lui-même doit être admissible. La durée de la formation (900, 1 200 ou 1 800 heures) n'est pas un critère en soi pour l'obtention du PTPD. Il est donc possible d'obtenir un permis de travail post-diplôme après une formation de 900 heures, pourvu que l'établissement et le programme soient reconnus.

En revanche, pour entamer une démarche de résidence permanente via le PEQ, le Québec exige que la formation suive un minimum de 1 800 heures, complétée d'une expérience professionnelle dans le domaine étudié. Nombreux sont ceux qui pensent pouvoir combiner un DEP court avec un ASP afin d'atteindre cette exigence. Mais cette combinaison, aujourd'hui peut mettre en péril le statut légal de l'étudiant si la formation de base ne respecte plus les critères du PTPD.

Autre élément préoccupant : le rôle de certaines agences d'orientation, notamment en Afrique francophone, qui inscrivent des étudiants dans des écoles sans vérifier l'admissibilité réelle des formations. L'étudiant découvre alors, une fois arrivé au Canada, qu'il n'a pas droit au permis post-diplôme, et se retrouve dans une impasse : il ne peut ni travailler légalement après ses études, ni accéder à l'immigration permanente, sauf à reprendre une nouvelle formation dans un domaine ou un établissement admissible.

Ces situations entraînent non seulement une grande détresse psychologique, mais aussi des pertes financières considérables. Plusieurs étudiants se retrouvent contraints d'accepter des emplois précaires, hors de leur domaine, ou de quitter le pays. D'autres tentent de recommencer à zéro, souvent sans accompagnement.

Face à ce constat, l'information reste la première arme. Les étudiants doivent impérativement vérifier que leur établissement figure sur la liste des EED, que le programme donne droit au PTPD, et que la formation choisie est cohérente avec un objectif éventuel de résidence permanente. Ils doivent aussi se méfier des raccourcis proposés par certaines agences, qui privilégient leurs commissions à l'intérêt réel de l'étudiant.

La réglementation canadienne évolue rapidement, et il est essentiel que les candidats à l'immigration étudiante comprennent les impacts de chaque réforme. Ce qui était valable en 2022 ne l'est plus forcément aujourd'hui. Dans ce contexte, mieux vaut prendre le temps de s'informer que de perdre des années à tenter de réparer une orientation mal planifiée.

Par Khady SAMB
Étudiante au Québec, doctorante en anthropologie médicale

Baccalauréat 2025 : baisse inquiétante des effectifs dans les filières scientifiques et techniques

Walfnet
6 mai 2025

Alors que 166 400 candidats sont inscrits pour le baccalauréat 2025, les autorités éducatives tirent la sonnette d'alarme sur la faible proportion d'élèves orientés vers les filières scientifiques. Un constat préoccupant partagé par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Abdourahmane DIOUF, lors de l'atelier national de renforcement des capacités des présidents de jury, rapporte Le Soleil.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « Ces filières ne représentent que 16% des effectifs en 2025, après avoir atteint 16,62% en 2024 et 16,39% en 2023 », a relevé le ministre.

Lire la suite

Sud Quotidien, 6 mai 2025

BAMBEY - CARAVANE SPACEBUS

L'objectif général, amener les élèves à aimer les séries scientifiques

La caravane Spacebus, conduite Baïdy Demba Diop, le chargé des formations de l'Association sénégalaise pour la promotion de l'astronomie (ASPA) et coordonnateur pédagogique national des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) était hier, lundi 5 mai 2025, à Bambey. Cette caravane Spacebus a pour objectif d'amener les enfants écoliers à aimer les sciences.

La ville de Bambey est la 15ème étape de la caravane Spacebus, lancée par le chef de l'Etat, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye, le 6 avril dernier. Baïdy Demba Diop, le chargé des formations de l'Association sénégalaise pour la promotion de l'astronomie (ASPA) et coordonnateur pédagogique national des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), explique que «c'est une caravane de sciences qui a pour objectif général d'amener les enfants à aimer les sciences. En 2015, on avait tenu la première caravane dans 7 régions du Sénégal, en 17 étapes. Et il y a eu tellement de retours positifs qu'on s'est dit qu'il faut aller vers toutes les régions du Sénégal. Au lieu de 7, on a décidé de faire toute les 14 régions du Sénégal, en 25 étapes». Baïdy Demba Diop informe que «Nous avons fait, depuis la cérémonie de lancement, les localités que sont Thiès, Louga, Saint-Louis, Podor, Ourossogui, Matam, Tambacounda, Kédougou, Vélingara, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Kaffrine, Diourbel, Khombole et Bambey». Au programme de la caravane, précise-t-il, «il y a des expositions dans des domaines scientifique ; des présentations en robotique, en intelligence artificielle (IA), en astronomie, en physique amusante. Il y a aussi la réalité physique augmentée avec les casques qui vous plongent dans une fusée, comme si vous y étiez réellement, et qui amènent dans la Station spatiale internationale». Le coordonnateur pédagogique national des SVT déclare que «tout est merveilleux. Mais nous n'avons pas comme objectif d'émerveiller, mais de les amener à aimer. Nous avons besoin de constructeurs de drones ou de robots, au lieu de les acheter à l'extérieur. Il faut que la substance grise de ces enfants soient secouée ou stimulée. Et, parmi eux, qu'il y ait des ingénieurs, des médecins, des techniciens de haut niveau, pour essayer de booster le pays à se développer. Il y a plus de 80% de littéraires au Sénégal contre moins de 20% de scientifiques». Selon le chargé des formations de l'ASPA, l'Etat, les enseignants et la communauté ont chacun un rôle important à jouer. «Il s'agit, en ce qui concerne l'Etat, d'aider les établissements et les laboratoires à s'équiper. En ce qui concerne les enseignants, il s'agit d'aider les élèves à aimer les sciences et de les maintenir dans les séries scientifiques, mais aussi à la communauté de veiller sur l'entretien et la propreté des écoles». Le secrétaire général de l'Inspection de l'éducation et de la formation (IEF) de Bambey, Mamoune Moussa Sy, l'Inspecteur de l'éducation par intérim soutient que «nous initions aujourd'hui nos enfants aux sciences dès la classe du CI, avec ce qu'on appelle «Initiations scientifiques et technologiques». Dans le nouveau paradigme décliné par les nouvelles autorités, au regard de l'agenda «Sénégal 2050», l'enseignement des sciences a son pesant d'or dans les enseignements-apprentissages». L'IEF de Bambey d'assurer ; «nous voulons orienter beaucoup de nos enfants vers les séries scientifiques. Les séries scientifiques ont fait leurs preuves. Pour toute science, il faut s'appuyer sur une théorie. C'est pourquoi, dit-il, les sciences occupent une place importante dans les enseignements-apprentissages. Nous sommes dans un pays où l'on parle de pétrole et de gaz ; si nous ne formons pas nos enfants dans des séries scientifiques, dans 20 ans 30 ans, nos enfants seront des tâcherons dans ce secteur du pétrole et du gaz ; alors que nous voulons des ingénieurs et des techniciens supérieurs», a-t-il conclu.

Adama NDIAYE

EDUCATION

CANDIDATS ATTENDUS, JURYS...

Le Bac 2025 en chiffres et en lettres

Le Baccalauréat 2025, c'est dans moins de deux mois. Pour cet examen ouvrant les portes de l'université à des bacheliers, 163 646 candidats sont attendus dont 137 046 pour les séries littéraires. Par rapport à 2024, le nombre peut évoluer de 6 714 candidats. L'annonce est du Directeur de l'office du Bac qui a pris part, hier, à une rencontre de formation des futurs présidents de jury de la région de Dakar. D'après lui, ces candidats seront répartis dans 506 Jurys, 387 centres principaux, 92 centres secondaires, 18 séries dont 11 séries orientées Sciences et Techniques et 6 séries orientées littéraire.

Le poids des profils Sciences et Techniques reste faible par rapport aux objectifs de développement du pays. Il s'élève à 16 % en 2025, 16,62 % en 2024, alors qu'en 2023, il était de 16,39 %. C'est pourquoi le Directeur de l'office du Bac encourage les élèves à choisir les STIM (Science Technologie, Ingénierie, Mathématiques). *«En outre, si on fait un focus sur le poids de l'enseignement technique, qui dépend du ministère de la Formation professionnelle, le ratio de candidats est de 2,07 % en 2025; 2,14 % en 2024, alors qu'en 2023, il était de 2,19 % et 2,28 % en 2021. Nous notons une régression par rapport à l'effectif total des candidats depuis 2021»*, fait également savoir le Directeur Cheikh Ahmadou Bamba Gueye.

Revenant sur la formation, il affirme que ces présidents de Jury ont été choisis pour assumer une mission essentielle : garantir la rigueur, la transparence et l'efficacité dans l'organisation du Baccalauréat. Une responsabilité qui exige compétence, éthique et engagement. Dans ce sillage, le Directeur de l'office du Bac les a invités à travailler en étroite collaboration avec leurs superviseurs respectifs. *«Nous sommes pleinement conscients de vos compétences et de votre expérience. Toutefois, certains dysfonctionnements ont été relevés lors de précédentes sessions»*, lance M. Gueye. Il rappelle que des incohérences ont été constatées entre les résultats transmis par e-mali et ceux enregistrés dans les clés USB contenant le module déporté de la base de données. Il les a aussi invités à respecter les fonctionnalités de l'application.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Abdourahmane Diouf a remémoré les missions pédagogiques et administratives du président de jury et ses obligations. *«Ils doit veiller à l'impartialité des débats et à l'égalité dans le traitement des candidats ...»*, a détaillé le ministre de l'Enseignement supérieur.

Magib GAYE

Walf Quotidien, 6 mai 2025

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

3ème édition du Salon 100 % Campus : L’intelligence artificielle au cœur de l’avenir éducatif du Sénégal

lesoleil.sn
6 mai 2025

La 3ème édition du Salon 100 % Campus, qui va se tenir à Dakar du 6 au 7 mai 2025, a une fois de plus relevé le défi d’accompagner les jeunes et les acteurs de l’éducation dans leurs choix d’études et de carrière. Avec pour objectif de fournir aux élèves et aux étudiants des informations précieuses sur leur parcours éducatif et professionnel, ce salon s’est imposé comme un véritable carrefour d’échanges et d’opportunités.

Salimata Zaia Diallo Guèye, directrice des opérations du salon, a souligné dans son discours d’ouverture l’importance de l’intelligence artificielle (IA) pour le futur du Sénégal.

Lire la suite

« Les candidats des filières scientifiques ne représentent que 16 % des effectifs en 2025, après avoir atteint 16,62 % en 2024 et 16,39 % en 2023. **ABDOURAHMANE DIOUF**

■ FILIÈRES SCIENTIFIQUES

Baisse du nombre de candidats au Baccalauréat 2025

Le nombre de candidats des séries scientifiques à l'examen du Baccalauréat 2025 a connu une baisse. Seuls 16% des 166.400 candidats inscrits cette année fréquentent les séries scientifiques contre 16,62% en 2024.

L'examen du Baccalauréat 2025 cristallise déjà l'attention des autorités étatiques et académiques. Hier, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Abdourahmane Diouf, a procédé au lancement d'un atelier national de renforcement de capacités des présidents de jury qui seront mobilisés cette année pour la circonstance.

Organisée dans les locaux du groupe scolaire Jean de La Fontaine de Dakar, cette formation étalée sur 5 jours (du 5 au 10 mai 2025) vise à garantir une organisation rigoureuse et moderne de l'examen national, a déclaré le ministre. Les présidents de jury vont échanger à l'occasion sur le thème de la « gestion administrative et informatique d'un jury de Baccalauréat » sous l'égide de l'Office du Bac.

Le ministre de l'Enseignement supérieur en a profité pour exprimer ses inquiétudes face à la baisse du nombre de candidats des séries scientifiques à cet examen. « Ces filières ne représentent que 16% des effectifs en 2025, après avoir atteint 16,62 % en 2024 et 16,39 % en 2023. Un constat qui souligne la nécessité de renforcer l'attractivité des filières Stim (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) chez les élèves », a souligné Abdourahmane Diouf.

Cette année, 166.400 candidats sont inscrits à l'examen, dont 59,63 % de filles. Ils seront répartis dans 506 jury, 387 centres principaux, 92 centres secondaires et 18 séries, dont 11 pour les filières scientifiques et techniques et 6 séries littéraires.

Analysant ces chiffres, le ministre a également déploré « un recul préoccupant du Baccalauréat technique. Seuls 2,07 % des candidats y sont inscrits en 2025, contre 2,14 % en 2024, 2,19 % en 2023 et 2,28 % en 2021 », a fait savoir Abdourahmane Diouf qui souligne que cela correspond à 3.446 inscrits pour cette session. « Cette baisse continue depuis quatre ans, a été perçue comme un frein au développement des compétences techniques nationales », a dit le ministre. Il a saisi l'occasion pour inviter les acteurs impliqués à une remédiation continue du système.

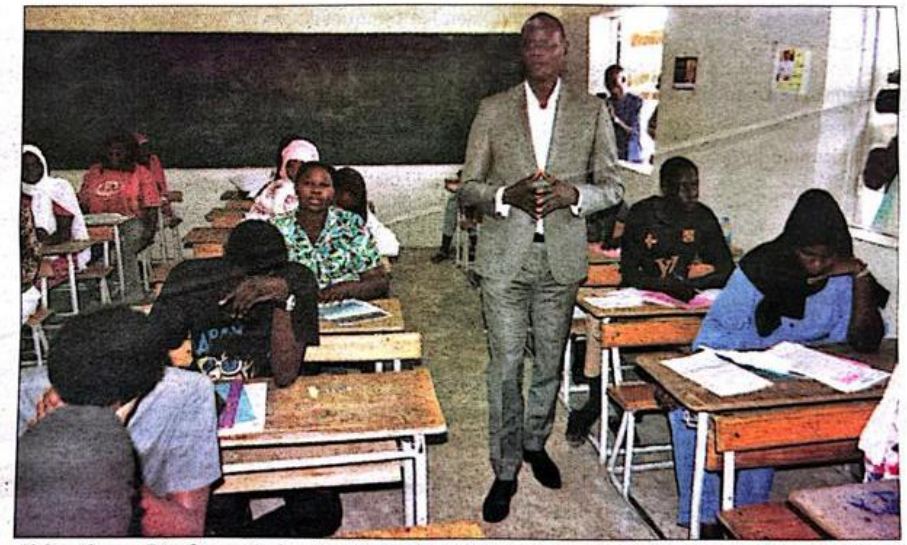

Abdourahmane Diouf a exprimé ses inquiétudes face à la baisse du nombre de candidats des séries scientifiques (Photo d'archives).

Le directeur national de l'Office du Baccalauréat, Cheikh Ahmadou Bamba Guèye, a saisi l'occasion pour souligner quelques dysfonctionnements comme les négligences dans le remplissage des rapports, les absences aux réunions d'harmonisation et de suivi, entre autres. M. Guèye a évoqué aussi les incohérences entre les résultats transmis par e-mail et ceux enregistrés sur les clés USB. « Ces erreurs de traitement dans une opération aussi cruciale que la validation des résultats d'examen soulignent une défaillance organisationnelle qui pourrait affecter la crédibilité de l'évaluation nationale », a fait savoir le directeur de l'Office du Bac. « Loin d'être une simple mise à jour des pratiques, le séminaire s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, face aux mutations liées au numérique et aux exigences d'un système éducatif performant », a indiqué Cheikh Ahmadou Bamba Guèye.

Daouda DIOUF

Scanné avec CamScanner

■ FORMATION PROFESSIONNELLE

Le projet « Daara-atelier » exposé

Foo nekk foofu la

■ FORMATION PROFESSIONNELLE

Le projet « Daara-atelier » exposé au Khalife général des Mourides

« Le Daara-atelier » est un projet innovant lancé par le gouvernement du Sénégal. Son objectif est de fournir une formation professionnelle à chaque élève fréquentant une école coranique, communément appelée « daara ».

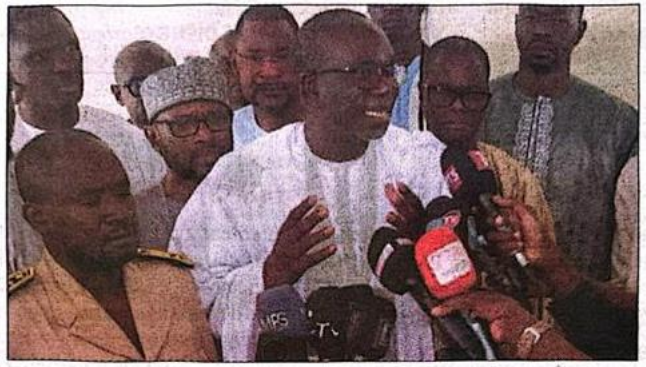

Le ministre Moustapha Njëkk Sarré, face à la presse après avoir présenté le projet « Daara atelier » au Khalife général des Mourides.

MBACKÉ - Le ministre de la Formation professionnelle, Moustapha Njëkk Sarré, a été reçu, hier, par le Khalife général des Mourides, en compagnie d'une importante délégation. Il était venu présenter le projet « Daara-atelier » à Serigne Mountakha Mbacké, khalife général des Mourides. Ce dernier est un projet innovant lancé par le gouvernement du Sénégal. Son objectif est de fournir une formation professionnelle à chaque élève fréquentant une école coranique, communément appelée « daara ».

« Le Président de la République souhaite faire en sorte que tous ceux qui sont dans les ''daara'', les talibés, puissent avoir un métier à la fin de leur apprentissage », a déclaré le ministre. À cet effet, il a expliqué que les métiers de la couture, du froid et de la climatisation, de la mécanique automobile, de la menuiserie bois, de la transformation agroalimentaire, du Btp, parmi d'autres filières de l'économie, sont ciblés.

Après l'exposé du ministre, le Khalife a donné instruction au maire de Touba de lui trouver un site adéquat pour accueillir les ateliers. « Nous allons travailler en étroite collaboration avec le maire, et d'ici à quelques jours, nous trouverons ce site », a-t-il indiqué.

Moustapha Njëkk Sarré a également annoncé qu'il se rendra dans d'autres foyers religieux (Kaolack, Tivaouane, Médina Gounas…) pour présenter ce projet.

Birane DIOP (Correspondant)

Thiès : Le Centre de Formation Professionnelle ouvre ses portes pour promouvoir l’insertion des jeunes

thiesinfo
7 mai 2025

Fidèle à une tradition bien ancrée, le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Thiès a organisé ses "96 heures" d’activités, un événement annuel visant à faire découvrir au grand public et aux partenaires les offres de formation du centre, tout en mettant en avant les opportunités d’insertion socio-économique offertes aux jeunes. Durant ces quatre jours, le CFP a ouvert ses portes aux élèves, parents, institutions partenaires et autorités locales pour exposer ses programmes, ses réalisations et ses perspectives.

Lire la suite

Recrutement spécial de 2 000 enseignants : une réponse forte au déficit en personnel éducatif

lesoleil.sn
7 mai 2025

Inscrit dans la dynamique de l'Agenda 2050 et en cohérence avec le plan quinquennal 2024-2029, le recrutement spécial de 2.000 enseignants initié par le gouvernement du Sénégal vise à combler durablement le déficit en personnel éducatif. Conduit selon un processus rigoureux, inclusif et transparent, ce dispositif marque une étape stratégique dans la consolidation du système éducatif national et la promotion de l'emploi des jeunes diplômés.

Lire la suite

Le Soleil, 7 mai 2025

« L'environnement scolaire est un intrant de qualité alors que la plupart de nos écoles étouffent. »
MBAYE BABOU, INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE PIKINE-GUÉDIAWAYE

■ GOUVERNANCE, ACCÈS ÉQUITABLE, AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ...

Un paquet d'indicateurs en nette progression à l'académie de Dakar

La région de Dakar, qui couvre les académies de Pikine-Guédiawaye, Rufisque et Dakar, a tenu, le lundi 5 mai, la revue du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence/secteur éducation et formation (Paquet/Ef). Une rencontre mise à profit pour rendre publics les indicateurs en progression dans cette circonscription.

La revue régionale du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (Paquet) est un rendez-vous annuel qui mobilise tous les acteurs de l'éducation et leurs partenaires, les autorités administratives et territoriales, les chefs de service de l'État pour faire le point sur la situation de l'école.

Dans un rapport détaillé, élaboré par les trois académies de la région, il est ressorti que beaucoup d'indicateurs sont en progression, comparativement aux données statistiques de 2023. C'est le cas de l'accès équitable, de la qualité et de la transparence en matière de gouvernance qui ont connu, dans cette circonscription, de réels progrès en 2024, a-t-on indiqué dans le rapport du Paquet.

Présentant le document, lors de la rencontre, Mbaye Babou, l'inspecteur d'académie de Pikine-Guédiawaye, a soutenu que les 3 académies de la région de Dakar ont présenté des indicateurs qui évoluent de manière satisfaisante.

L'encombrement de l'espace scolaire demeure une équation pour beaucoup d'écoles (Photo d'archives).

Dans les débats, certaines questions spécifiques à la région ont été soulevées. On peut citer, entre autres, le phénomène de la « cantinisation » des écoles ou encombrement de l'espace scolaire, l'insécurité, les effectifs pléthoriques et la problématique du foncier qui impacte les constructions scolaires. Le renforcement de l'usage du numérique et la diversification de l'offre éducative en tenant compte de l'extension de l'éducation inclusive et l'enseignement arabo-islamique, font aussi partie des défis à relever, tel que rappelé par Mbaye Babou. « L'environnement scolaire est un intrant de qualité. La plupart de nos écoles étouffent. En ce qui concerne les infrastructures, il faut procéder à la reconstruction de certaines écoles et établissements scolaires pour les adapter à l'environnement de la ville de Dakar », a suggéré l'inspecteur d'académie.

Venue présider la rencontre, Digou Yala Mathilde Sadio, adjointe au gouverneur de Dakar, a salué les performances obtenues en 2024. Par conséquent, elle a invité les acteurs et partenaires de l'école à redoubler d'efforts.

Pape Coly NGOME

■ PROGRAMME D'URGENCE DE RÉSORPTION DES ABRIS PROVISOIRES

La direction des constructions scolaires en synergie avec le génie militaire

La direction des constructions scolaires a signé, le lundi 5 mai, au ministère de l'Éducation nationale, une convention de partenariat avec le génie militaire. Cette entente vise à mettre à contribution le savoir-faire de l'armée dans la résorption des abris provisoires dans le système éducatif.

L'Etat est en train de multiplier les initiatives pour éliminer les abris provisoires dans le système éducatif.

Dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'éducation et du Programme d'urgence de résorption des abris provisoires (Purap), la direction des constructions scolaires (Dcs) du ministère de l'Éducation nationale a signé, le lundi 5 mai, un protocole d'accord avec la direction du génie et de l'infrastructure des armées (Dirgen). Cette nouvelle entente paraphée au siège du ministère de l'Éducation nationale, à Diamniadio, marque un tournant dé[illegible] dans la politique d'[illegible] [illegible] infrastructures scolaires. « Il s'agit de profiter du savoir-faire de l'armée en matière de construction d'infrastructures pour résoudre le phénomène des abris provisoires dans le système éducatif et traduire en réalité la volonté du gouvernement de bâtir une école sénégalaise inclusive, moderne et résiliente », a affirmé Pape Abdou Dia, le directeur des constructions scolaires.

À travers ce partenariat, cette entité s'engage « à collaborer étroitement avec les forces armées pour la conception, la construction, la rénovation et l'entretien d'infrastructures scolaires à travers le pays », a-t-il ajouté. Selon M. Dia, cette convention témoigne une nouvelle manière de faire qui, a-t-il estimé, est fondée sur la mutualisation des compétences de l'État pour répondre efficacement aux défis de l'école sénégalaise.

« Le secteur de l'éducation a décidé de profiter de l'expertise, de la discipline et de la capacité d'intervention du génie militaire pour relever les défis du Purap, l'un des chantiers prioritaires du ministère », a noté Pape Abdou Dia.

Le Colonel Papa Aldiouma Ngom, le directeur du génie et de l'infrastructure des Armées (Dirgen), a magnifié cette alliance entre les ministères des Forces armées et de l'Éducation nationale. « Cette coopération est innovante et porteuse de résultats », a soutenu l'officier supérieur.

Le protocole prévoit un cadre structuré pour l'exécution des projets, avec des mécanismes conjoints de suivi, de reporting et de contrôle qualité. Il fixe également les responsabilités de chaque partie tout en prévoyant la transparence dans la gestion des ressources et une implication forte des communautés locales. « En plus d'être un facteur de sécurité, une bonne infrastructure scolaire est aussi un intrant de qualité. Elle fait partie des premiers piliers qui favorisent de bonnes conditions de travail », a indiqué le directeur des constructions scolaires.

P.C. NGOME

■ EMPLOYABILITÉ

Les Ics annoncent un lycée d'enseignement technique et professionnel

TIVAOUANE - Venu prendre part à la première édition du forum Entreprise et territoire, le lundi 5 mai, à Tivaouane, le directeur général des Industries chimiques du Sénégal (Ics), Mama Sougoufara, a affirmé la volonté de cette société de créer un lycée d'enseignement technique et professionnel.

À travers ce projet, « les Ics comptent accompagner l'employabilité des jeunes dans le développement des secteurs agricole et industriel », a déclaré M. Sougoufara. Il estime qu'avec les métiers du pétrole et du gaz, ceux dans les industries minières et le programme d'industrialisation et de développement de l'agriculture, le Sénégal a besoin de développer un programme spécial pour l'enseignement technique et professionnel. « La nouvelle démarche des Ics, dans la Responsabilité sociétale d'entreprise (Rse), inclut aussi la réalisation de projets structurants pour les populations impactées par l'entreprise et même au-delà. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de construction d'un lycée d'enseignement technique et professionnel d'excellence dans une des communes qui abritent les installations des Industries chimiques du Sénégal », a affirmé Mama Sougoufara.

Cet établissement, a-t-il indiqué, permettra d'accompagner les jeunes dans la formation technique. Il leur permettra aussi de travailler en même temps dans l'entreprise. « Ainsi, un bassin d'emplois sera créé autour de ce lycée d'enseignement technique et professionnel. Une manière d'offrir aux jeunes des possibilités concernant l'employabilité, de permettre au Sénégal de réussir son industrialisation et de booster certains métiers », a-t-il expliqué.

Ibrahima NDIAYE (Correspondant)

3E EDITION DU SALON DU CAMPUS

Un cadre d'orientation et d'accompagnement pour des choix académiques et professionnels éclairés

La troisième (3e) édition du Salon du Campus a été lancée hier, mardi 6 mai 2025, à la Place du Souvenir Africain. Initié par 100% Campus, plateforme d'information et d'accompagnement des jeunes depuis 2012, cet évènement de deux jours se veut un espace unique d'échanges, de formation, d'orientation et de valorisation du potentiel des jeunes. Placé sous le thème, «Éducation, Innovation et Avenir : Construire ensemble le Sénégal de demain», cette rencontre a pour objectifs, entre autres, d'informer et sensibiliser les jeunes sur les enjeux actuels de l'éducation, de l'entrepreneuriat, du numérique, de l'environnement et de la santé...

«Education, Innovation et Avenir : Construire ensemble le Sénégal de demain», c'est le thème soumis à la discussion lors de la 3e édition du Salon du Campus qui s'est ouvert hier, mardi 6 mai 2025, à la Place du Souvenir Africain ? C'est à l'initiative de 100% Campus, une plateforme d'information et d'accompagnement des jeunes. Cette thématique, selon Salimata Zaia Diallo Guèye, Directrice des opérations du Salon, «résonne particulièrement dans le contexte actuel». En effet, face à un monde confronté à des défis sans précédent, qu'ils soient technologiques, environnementaux ou sociaux, «l'éducation reste la clé pour relever ces défis et transformer nos sociétés», a estimé la Directrice des opérations du salon, qui indique que «Ce salon est une vitrine de ce que notre pays et notre continent ont de meilleur à offrir en termes de créativité, de savoir-faire et de vision pour l'avenir.»

Avec plus de 800 participants attendus, le salon s'articulera autour de grandes conférences, de stands d'exposition et d'espaces d'échanges directs entre intervenants et participants. Ainsi, au cours de ces deux jours, informe Mme Guèye, s'adressant aux participants, «vous aurez l'occasion de découvrir des projets innovants, assister à des conférences animées par des experts de renom, participer à des ateliers interactifs et nouer des contacts précieux avec des acteurs clés du monde académique et professionnel.»

Salimata Zaia Diallo Guèye est également revenue sur l'importance du choix porté sur la Place du Souvenir Africain comme cadre de cet évènement. Pour elle, «Ce monument, qui rend hommage à nos ancêtres et à leur lutte pour la liberté et la dignité, nous inspire à poursuivre leur héritage en investissant dans l'éducation de notre jeunesse.»

«C'est ici, sur cette place chargée d'histoire, que nous affirmons notre engagement à faire de l'éducation un levier de développement durable et inclusif pour le Sénégal et pour l'Afrique toute entière», a-t-elle déclaré.

OUSMANE GOUDIABY

Sud Quotidien, 7 mai 2025

Scanné avec CamScanner

Formation professionnelle et technique

Mbour accueille une «Matinée de l'insertion» pour rapprocher jeunes et employeurs

L'insertion des jeunes reste une sérieuse préoccupation si l'on sait que la plupart d'entre eux ont un déficit de formation qui complique leur recherche d'emploi.

Par Alioune Badara CISS

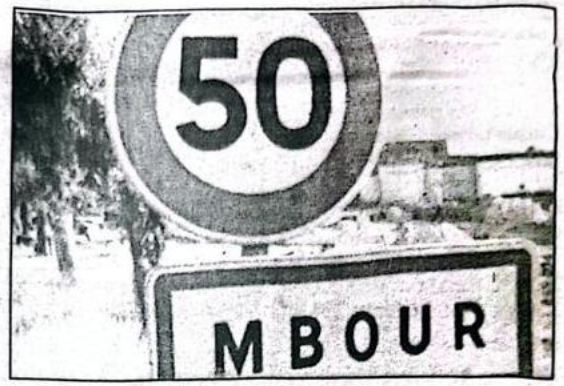

Le département de Mbour était à l'honneur lors de la «Matinée de l'insertion», une rencontre entre jeunes diplômés et employeurs à l'initiative du ministère de la Formation professionnelle et technique à travers la Direction de l'insertion et la coopération allemande Giz. Cet événement a eu comme cadre le Centre de formation de Mbour (Cfp), où des apprenants en provenance des écoles de formation professionnelle, des lycées et des collèges du moyen et du secondaire ont pris d'assaut les stands à la recherche de leur premier stage.

Cette «Matinée de l'insertion» vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes à travers des bourses de stage, des rencontres directes avec les recruteurs et la mise en réseau des acteurs de la formation et de l'emploi. Une cinquantaine d'entreprises locales étaient présentes, prêtes à accueillir stagiaires et jeunes diplômés. *«Il ne s'agit plus de former pour former, mais de former pour insérer, pour produire, pour entreprendre et pour transformer durablement notre économie par la force de nos compétences»*, a souligné le ministre Amadou Moustapha Njekk Sarré, qui présidait la rencontre.

Avec près de 300 000 jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail, le Sénégal fait face à un défi crucial. La rencontre s'inscrit dans la stratégie de la Grande offensive pour la formation professionnelle et technique (Gofop), mise en place par le gouvernement pour répondre à cette urgence.

La «Matinée de l'insertion», organisée en partenariat avec les programmes «Réussir au Sénégal» et «Refop» de la Giz, se veut une réponse concrète aux difficultés d'insertion des jeunes dans un marché du travail en mutation. *«L'insertion ne se décrète pas depuis Dakar. Elle se construit sur tout le territoire, plus particulièrement ici, à Mbour, avec vous»*, a insisté le ministre, appelant à une formation territorialisée, alignée sur les besoins économiques locaux.

Parmi les actions phares de la journée, des bourses de stage de 50 000 F Cfa par mois, la promotion de l'entrepreneuriat et la création de passerelles entre les centres de formation et les entreprises. Les établissements de Mbour, Fissel, Joal, Nguékhokh et d'autres localités ont répondu présents pour faciliter les échanges et présenter leurs offres.

L'engagement du secteur privé a été particulièrement salué. *«Votre implication est le socle de notre réussite collective»*, a lancé M. Sarré aux entreprises partenaires. Il a aussi encouragé les jeunes à saisir cette opportunité pour s'orienter vers les métiers porteurs et *«oser l'entrepreneuriat, car le Sénégal a besoin de vos idées»*.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté présidentielle de faire du capital humain un pilier central de la transformation économique à l'horizon de la Vision Sénégal 2050.

En clôturant son allocution, le ministre de la Formation professionnelle et technique a lancé un appel à la pérennisation de ces rencontres. *«Travaillons ensemble pour que chaque diplômé trouve sa place dans l'économie sénégalaise»*, conseille-t-il.

abciss@lequotidien.sn

Numérisé avec CamScanner

VÉLINGARA

Le conseil départemental offre un lot de 150 tables –bancs à l'IEF

Le conseil départemental de Vélingara a mis à la disposition de l'inspection de l'éduction et de la formation de Vélingara un lot de 150 tables-bancs. La cérémonie de remise a eu lieu hier lundi au quartier samba 15 de la commune .En présence du président du conseil départemental de Vélingara, de l'IEF et ses collaborateurs du directeur de cabinet du PCD

Le déficit de tables -bancs est souvent à l'origine des grèves des potaches dans les établissements scolaires de la Vélingara. Cette année encore n'eut été la diligence de l'inspecteur de l'éducation les enfants allaient descendre dans la rue. Aussi pour juguler le mal, le conseil départemental a décidé de prendre le taureau par les cornes en mettant à la disposition de l IEF un lot de 150 tables bancs. La cérémonie de remise a eu lieu ce mardi au quartier Samba 15 ans de la commune. Ibrahima Barry le président du conseil départemental revient sur ce geste de haute portée « Nous avons l'honneur et le privilège de vous remettre un lot de 150 tables bancs. Il concerne la dotation de l'année dernière. Nous attendons la liaison du trésor pour la dotation de cette année » A dit Mr Barry qui ajoute « nous comptons vous accompagner comme nous le faisons toujours, nous venons en complément par rapport aux efforts de l'Etat Vous aviez parlé d'un gap de 800 tables, nous allons y participer grandement. Nous voulons également initier un programme de réparation des tables » Un geste hautement salué par l'inspecteur de l'éducation Maguette Diop « Nous remercions le président le conseil départemental pour tout ce qu'il fait pour l'éducation. Nous avons entendu toutes les actions que vous avez menées en faveur de l'éducation. Nous vous disons merci. Cette cérémonie marque la réception symbolique des tables bancs que vous aviez promis lors du débat d'orientation .Nous sommes rassurés d'entendre

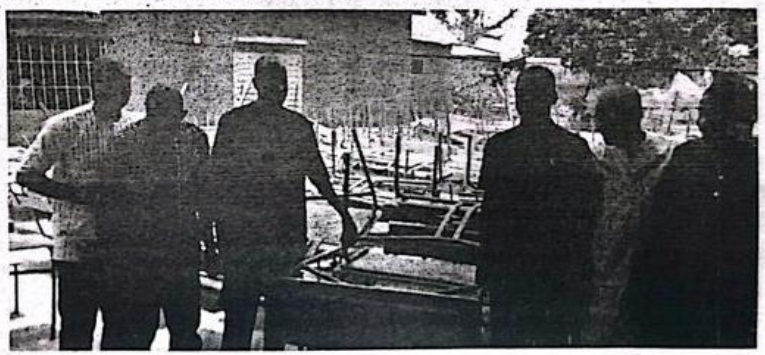

que nous allons encore recevoir d'autres tables bancs » A –t-il souligné. Avant de poursuivre « Nous pouvons présager que le problème de tables-bancs sera résolu au niveau de la circonscription éducative, le nombre que nous avons reçu va permettre de résorber le déficit de 800 tables -bancs dans le secondaire. C'est une pression énorme » La patron de l'inspection de l'éducation et de la formation a exhorté les élèves et les enseignants à un bon usage des tables -bancs « Je lance un appel aux élèves et à l'équipe prélogique à bien entretenir les tables bancs »

Babacar Diouf

Quotidien d'informations générales N° 2392 Mercredi 7 MAI 2025 L'ÉVIDENCE

ENTRETIEN AVEC... MODOU NDIAYE, PROFESSEUR TITULAIRE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

«Le français est une langue seconde...»

La baisse du niveau des élèves en français demeure une problématique au Sénégal et en Afrique francophone. Professeur titulaire de classe exceptionnelle, Modou Ndiaye à qui la communauté universitaire a rendu un hommage à travers un colloque tenu du 24 au 26 avril 2025 à l'Ucad, affirme, dans cet entretien accordé à WalfQuotidien, qu'on doit revoir la méthodologie de la didactique du français en Afrique francophone, au Sénégal en particulier. Ce spécialiste des sciences du langage, qui a gravi tous les échelons dans l'enseignement, de l'instituteur au grade de professeur titulaire des universités en passant par le moyen-secondaire, est revenu aussi sur les productions scientifiques et le classement des universités sénégalaises sur le continent par rapport à celles anglophones.

WALFQUOTIDIEN : D'instituteur au professeur titulaire de classe exceptionnelle, c'est un parcours inspirant pour les jeunes. Est-ce que vous pouvez revenir sur cette persévérance dans l'Education de manière générale ?

Pr Modou Ndiaye : J'ai fait mes études du cycle fondamental à l'école élémentaire et au collège de la Zone B, toutes deux situées juste derrière l'université Amadou Hampaté Ba. Arrivé en 3e, j'ai réussi aux examens proposés à l'époque en fin de cycle : Bepc, BE et le concours d'entrée à l'Ecole normale régionale d'instituteur. Orienté au lycée technique et industriel Maurice Delafosse à la série E, la série la plus scientifique de l'époque, qui avait ma préférence, c'est finalement à l'école normale William Ponty que j'ai poursuivi mes études sur recommandation de mon père à qui un ami enseignant avait parlé du prestige de cette école qui avait formé les premiers cadres de l'Afrique occidentale française, les enseignants et les leaders politiques. Je n'ai pas regretté d'avoir rejoint l'école William Ponty, qui avait gardé tout ce qui en faisait un centre d'excellence : les conditions d'admission sélective, un programme complet comportant des disciplines littéraires comme scientifiques et même des disciplines qui n'étaient pas enseignées dans les lycées, telles que la psychologie et la pédagogie.

La médiocrité du niveau des élèves est une réalité. Cependant, elle ne concerne pas que le français mais s'étend à toutes les disciplines

Au terme de ma formation de quatre années, je fus affecté comme directeur d'école à Agnack en Casamance, d'où je fus relevé deux ans plus tard pour avoir suivi la grève du Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (Sudes) de mai 1980 et affecté dans le département de Nioro au Saloum. L'année suivante, je réussis au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure (actuelle Fastef). Après la maîtrise en 1985, j'obtiens une bourse m'ayant permis de poursuivre des études doctorales et soutenir une thèse à l'université de Provence AIX-Marseille I en 1989. Je suis recruté, à mon retour la même année, à l'université Cheikh Anta Diop comme enseignant-chercheur. Pour la petite histoire, au lendemain de ma soutenance, on m'a soumis trois offres pour des postes à Madrid, à Neuchâtel et à Vancouver. J'ai estimé n'ayant pas le droit d'aller servir ailleurs, après un financement de toutes mes études par l'Etat du Sénégal. J'avoue avoir été aidé en cela par le patriotisme que nous inspirait à l'époque le professeur Cheikh Anta Diop dont j'étais l'un des admirateurs.

Spécialiste des sciences du langage, vous avez enseigné particulièrement la grammaire et la linguistique du français à l'université. Vous prenez votre retraite dans un contexte de baisse du niveau du français à l'école. Quelle appréciation faites-vous d'une telle situation ?

La médiocrité du niveau des élèves est une réalité. Cependant, elle ne concerne pas que le français mais s'étend à toutes les disciplines. Le phénomène est bien diagnostiqué étant lié, en grande partie, à l'anomalie fondamentale consistant à l'emploi exclusif du français comme langue d'enseignement à l'école élémentaire. Et cela est fort regrettable puisque beaucoup d'efforts ont été faits par l'Etat du Sénégal depuis au moins deux décennies en matière de construction d'écoles pour améliorer le taux de scolarisation. Dans le contexte multilingue du Sénégal où le français est une langue seconde dans les zones urbaines et une langue étrangère dans les zones rurales, c'est une erreur que de l'enseigner selon une didactique de langue maternelle. C'est là une idée largement partagée par les spécialistes de l'éducation, et qui est désormais prise en compte depuis quelques années par l'Etat sénégalais à travers différents programmes tels que Lascolaf, Elan Et Le Mohebs à l'élaboration et la mise en œuvre desquels j'ai adhéré et largement contribué.

Quant au recul et au rejet du français dans les pays d'Afrique francophone, c'est aussi une tendance à reconnaître, qui semble liée aux sentiments anti-français grandissants dans la sous région, que l'on comprend tout-à-fait, mais qu'il faut situer surtout dans les représentations et les déclarations politiques. Dans les faits, le français demeure une langue de travail, toujours employée dans l'administration, ainsi que dans la presse écrite comme orale et dans l'enseignement. Il est notre première langue de communication avec les pays voisins de la sous-région et de la communauté francophone.

Ce qu'il faut en vérité reconnaître, en dehors de tout subjectivisme, c'est que la langue française, par le fait de l'histoire, relève bien aujourd'hui du patrimoine linguistique africain, dans le sens où on ne saurait l'omettre en faisant l'inventaire des langues en usage dans nos pays depuis plusieurs siècles. Et ce n'est guère son origine extérieure qui l'exclurait d'un tel inventaire, puisqu'alors, bien d'autres langues en seraient exclues. Dans nos différents pays d'Afrique francophone, elle a été certes introduite dans des conditions de violence et de destruction extrêmes, celles de la pénétration coloniale ; mais comme l'affirmait l'écrivain algérien, Kateb Yacine *«le français est un butin de guerre»*. A l'instar des infrastructures et équipements divers, légués par la colonisation, le français comporte aussi ses avantages. Aujourd'hui, dans la plupart de nos pays, il est bien acclimaté pour exprimer les réalités sociales et culturelles comme en témoignent les particularités lexicales, syntaxiques et stylistiques bien étudiées dans les recherches. Par conséquent, ce serait manqué de pragmatisme et d'objectivité que de rejeter son usage. Plutôt que de jeter le bébé avec l'eau du bain, il conviendrait d'en rééquilibrer la place dans le paysage linguistique africain. Cela implique de promouvoir les langues nationales et de leur accorder des statuts à la hauteur de leur importance, notamment en reconnaissant certaines d'entre elles comme langues officielles, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou départementale.

Dans les faits, le français demeure une langue de travail, toujours employée dans l'administration, ainsi que dans la presse écrite comme orale et dans l'enseignement»

Vous avez coordonné la traduction de la terminologie informatique de Microsoft en wolof. Quelle a été l'importance de ce projet ?

Ce projet a été une aventure passionnante et significative. Nous l'avons mené en 2008 en collaboration avec l'ensemble des linguistes de la faculté des lettres dans le cadre d'un partenariat entre l'université Cheikh Anta Diop et Microsoft. Il s'est agi de traduire les 2 148 termes informatiques en wolof afin de rendre cette langue accessible dans l'univers numérique, un pas majeur pour sa préservation, sa valorisation et son utilisation dans les nouvelles technologies. Grâce à ce projet, le wolof a été parmi les toutes premières langues africaines à être introduites dans l'espace numérique avec le swahili, le haoussa et l'amharique. Aujourd'hui, la présence du wolof sur Internet témoigne de l'utilité du projet et plus globalement de l'importance d'inclure les langues africaines dans la révolution numérique.

(Suite à la Page 7)

Scanné avec CamScanner

(Suite à la Page 6)

«Les universités anglophones ont plus de visibilité»

Vous êtes reconnu comme l'un des meilleurs syntacticiens en Afrique francophone. Pourquoi ce choix de la syntaxe ?

Pour les non spécialistes, la syntaxe renvoie à l'ordre des mots dans la phrase et aux relations de construction entre eux. C'est l'un des domaines essentiels de la grammaire pouvant différencier les familles de langues. Par exemple, en français l'ordre canonique est SVO (sujet-verbe-objet : «le garçon écrit une lettre»), quand en arabe classique, on a plutôt VSO (verbe-sujet-objet : «a écrit le garçon une lettre»)) ou en japonais l'ordre SOV (sujet-objet-verbe : le garçon une lettre a écrit). Il nous a particulièrement intéressé dans nos enseignements et nos recherches, parce que c'est un domaine qui a un impact direct sur la correction linguistique, la structuration de la pensée et la clarté de l'expression. Les problèmes d'interprétation des textes (surtout juridiques ou religieux) proviennent souvent d'un mauvais usage ou d'une méconnaissance des outils linguistiques de liaison tels que les connecteurs logiques, les joncteurs, relateurs, coordonnants, subordonnants, signes de ponctuation, ...).

Mais nous intéressant aussi au phénomène de la variation linguistique, nous nous sommes beaucoup investis en lexicologie et sémantique, en particulier concernant le français régional africain et sénégalais, ainsi que [illegible] les langues de spécialité, et cela en collaboration avec les collègues linguistes de la FLSH et avec la participation des étudiants dans le cadre de leurs recherches de master ou de doctorat,

Le wolof a été parmi les toutes premières langues africaines à être introduites dans l'espace numérique avec le swahili, le haoussa et l'amharique

Le français, tel qu'il est pratiqué en Afrique et au Sénégal en particulier, possède des spécificités qui reflètent la richesse culturelle et linguistique de la région et dont l'étude permet non seulement de mieux comprendre leur fonctionnement, mais aussi de les valoriser et de mettre le doigt sur des sources potentielles d'incompréhension avec les autres francophones. Quant aux langues de spécialité, elles jouent un rôle clé dans des domaines techniques et professionnels et dans [illegible] terminologique des langues locales. Les recherches ont souvent visé à établir des ponts entre le français et les langues sénégalaises, dans une optique bilingue ciblant différents secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'informatique, le commerce, le droit, la mécanique ...

L'Ucad caracole en tête devant les universités francophones de l'Afrique de l'Ouest dans les classements des universités du monde. Mais elle reste loin, derrière les universités anglophones d'Afrique. Qu'est-ce qui explique cette situation et comment y remédier?

Le classement des universités se fait selon des critères variés mais qui mettent, en général, en priorité la qualité des enseignements et des recherches, ainsi que la visibilité de l'institution. Naturellement du fait de l'anglais, langue dominante dans le monde, les universités anglophones ont plus de visibilité dans leurs publications et leurs rencontres scientifiques. Elles bénéficient également de plus de financements et de partenariats internationaux dans leurs recherches, ayant en cela plus d'opportunités que les francophones ont. Malgré les bons résultats de l'université Cheikh Anta Diop dans les classements, de réels efforts doivent être faits par l'Etat pour accompagner la recherche en augmentant substantiellement les budgets des laboratoires et centres de recherche. Il faut que l'Etat soit le premier partenaire de nos universités en prenant l'habitude de les solliciter et les impliquer institutionnellement dans des programmes qui impactent sur le développement et répondent aux besoins du marché du travail. Certes, des efforts se font dans ce sens, mais pas au même rythme que dans les pays anglophones. Il faut également un recrutement conséquent d'enseignants chercheurs pour relever le ratio enseignants/étudiants et améliorer la qualité des prestations d'enseignement comme de recherche. C'est presque un miracle pour l'Ucad de devancer les universités ivoiriennes dans les classements, celles-ci ayant des effectifs d'enseignants largement plus importants que les nôtres. Tout cela se fera dans un contexte qui exige d'accélérer la cadence de la transformation numérique de l'enseignement supérieur par la modernisation des infrastructures et des technologies dans ce sens.

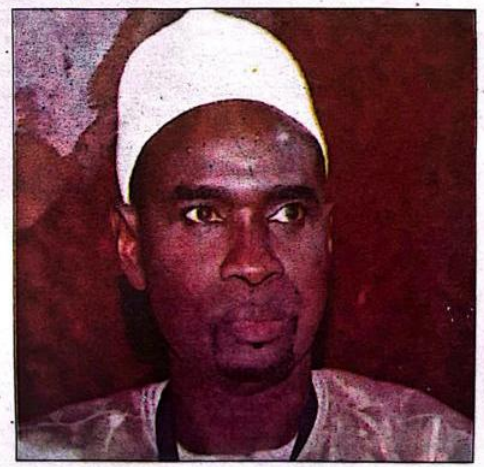

Réalisé par Salif KA

Scanné avec CamScanner

Saint-Louis : Le projet "Elevate-Her" veut créer un réseau national de femmes universitaires au Sénégal

ndarinfo
8 mai 2025

Le projet "Elevate-Her", financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+, prévoit de créer un réseau de femmes universitaires dans l'ensemble des universités du Sénégal. L'annonce a été faite par la coordonnatrice du projet, Sadio Ba Gningue, également cheffe du département de sociologie à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis. « Les prochaines étapes du projet incluent la création d'un réseau des femmes universitaires, non seulement à l'UGB, mais dans toutes les universités du Sénégal », a-t-elle précisé lors d'un entretien accordé à l'Agence de Presse Sénégalaise (APS)

Lire la suite

Olympiades nationales de mathématiques 2025 : Amadou Woury Diallo et Fatoumata Wane distingués

senenews
8 mai 2025

Le Lycée scientifique d'excellence de Diourbel s'est illustré lors de l'édition 2025 des Olympiades nationales de mathématiques. Deux de ses élèves, Amadou Woury Diallo et Fatoumata Wane, ont respectivement remporté les titres de Roi et Reine de cette compétition nationale.

Organisées par le ministère de l'Éducation nationale, ces Olympiades ont réuni des élèves issus d'établissements publics et privés de tout le Sénégal. Les lauréats ont été désignés à l'issue d'épreuves de sélection rigoureuses.

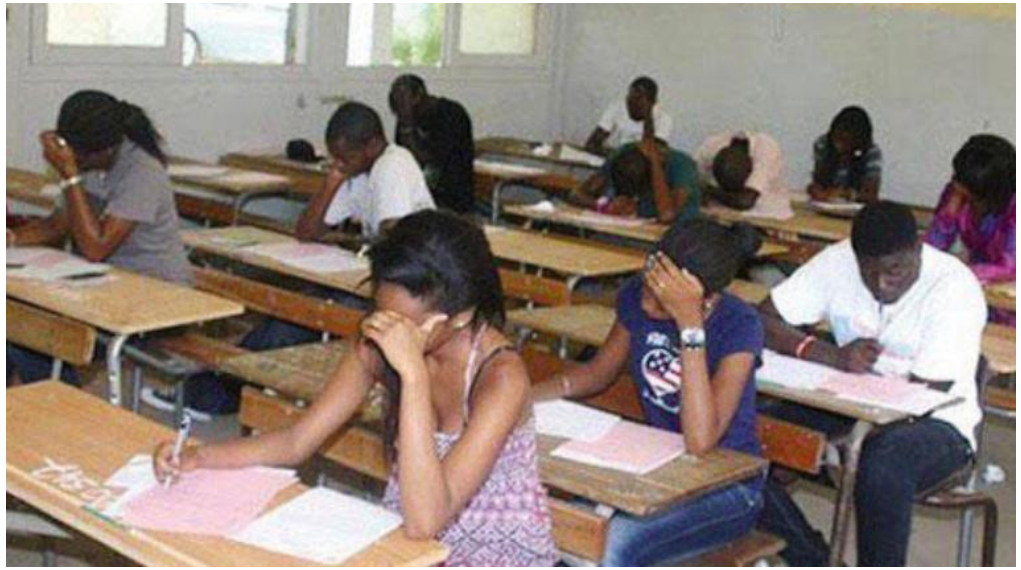

Lire la suite

Mbacké : une caravane de sensibilisation pour renforcer la visibilité des centres de formation professionnelle

APS
8 mai 2025

Les établissements de formation professionnelle du département de Mbacké (centre) ont organisé, jeudi, une caravane de sensibilisation suivie de la remise d'un mémorandum aux autorités administratives, en vue de renforcer leur visibilité et promouvoir l'accès équitable à la formation.

Initiée par le Centre de formation professionnelle (CFP) et le Centre départemental de formation professionnelle (CDFP), en collaboration avec les CFP de Touba et de Taïf, cette activité a pour objectif de mieux faire connaître les filières offertes dans ces structures.

Lire la suite

Le Soleil, 8 mai 2025

« Le comité technique constitue un cadre de coordination, mais aussi de mise en synergie des activités liées à l'alimentation scolaire.
EL HADJI SECK, DIRECTEUR DE LA DIVISION DES CANTINES SCOLAIRES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ÉDUCATION ET FORMATION

■ DÉPARTEMENT DE RUFISQUE

Mise en place d'un comité de pilotage des cantines scolaires

Le département de Rufisque a mis sur pied, hier, un comité technique pour s'occuper de la gestion des cantines scolaires. C'était à l'occasion d'un atelier de partage qui a réuni autour de l'autorité administrative, l'ensemble des acteurs impliqués.

L'alimentation scolaire est considérée comme un intrant dans le système éducatif.

RUFISQUE - Un atelier de partage a réuni, hier, à la préfecture de Rufisque, les acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires de ce département. Présidée par l'adjoint au préfet, Modou Samb, cette initiative qui vise à assurer une meilleure nutrition à l'école a débouché sur la mise en place d'un comité technique départemental chargé du pilotage de ces structures. « Le comité de pilotage est chargé de jouer un rôle pour tout ce qui tourne autour des cantines scolaires, de la mobilisation des acteurs jusqu'au financement et à la mise en œuvre des actions arrêtées », a déclaré l'autorité administrative.

Dans la promotion des cantines scolaires, le ministère de l'Éducation nationale avait pris un arrêté, le 6 septembre 2024 portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement du Groupe multisectoriel de l'alimentation et de la nutrition à l'école (Gmsane). Dans cet acte administratif, il était prévu au chapitre 4 et à l'article 12 une déconcentration locale par la mise en place d'un comité technique départemental par le préfet.

El Hadji Seck, directeur de la division des cantines scolaires, a salué l'installation de cet organe qui, dit-il, constitue un cadre de coordination, mais aussi de mise en synergie des activités liées à l'alimentation scolaire. Il s'attend à ce que les autres départements en fassent de même.

Porté à la tête du comité, Cheikh Tidiane Sy Ndiaye affirme que le Conseil départemental est prêt à jouer sa partition pour le développement des cantines scolaires. Il compte mettre à profit l'expérience développée dans son département pour assurer un maillage du territoire. « Il faut que les gens pensent à impliquer davantage les collectivités territoriales, parce que c'est un projet qui semble être simple, mais qui est lourd », a déclaré M. Ndiaye. Il en a profité pour inviter les acteurs à réfléchir sur la mobilisation des ressources financières.

Mohamed DIENE (Correspondant)

■ SÉBIKOTANE

La mairie renforce son engagement en faveur de l'éducation

La mairie de Sébikotane est en train de multiplier les actions en faveur de l'éducation : réhabilitation de classes, mur de clôture, équipements... Et le dernier acte est la réception, samedi dernier, de 4 nouvelles salles de classe construites à l'école Sébi-Thiokho.

de loin ce que l'équipe sortante a fait. Et je peux le prouver avec des chiffres. Les nouvelles constructions, conçues en dur et évolutives en hauteur, contrastent avec les anciens abris provisoires », note l'édile.

Daouda DIOUF

■ SÉBIKOTANE

La mairie renforce son engagement en faveur de l'éducation

La mairie de Sébikotane est en train de multiplier les actions en faveur de l'éducation : réhabilitation de classes, mur de clôture, équipements... Et le dernier acte est la réception, samedi dernier, de 4 nouvelles salles de classe construites à l'école Sébi-Thiokho.

de loin ce que l'équipe sortante a fait. Et je peux le prouver avec des chiffres. Les nouvelles constructions, conçues en dur et évolutives en hauteur, contrastent avec les anciens abris provisoires », note l'édile.

Daouda DIOUF

Ces salles de classe ont été construites par la mairie à l'école élémentaire Sébi-Thiokho sur fonds propres.

Le maire de la commune de Sébikotane, Alioune Pouye, a réceptionné, avant-hier, quatre nouvelles salles de classe entièrement construites sur fonds propres, à l'école élémentaire Sébi-Thiokho. Une action qui s'ajoute aux nombreuses réalisations effectuées dans le secteur de l'éducation dans cette collectivité territoriale. Alioune Pouye cite, entre autres, la construction, en 2023, de six classes endommagées, de toilettes et de murs de clôture dans des écoles. Selon l'édile de Sébikotane, toutes ces actions visent à améliorer les conditions d'apprentissage. « Ce qui nous réunit, aujourd'hui, c'est l'inauguration de quatre salles de classe construites par la mairie de Sébikotane. Ces infrastructures, financées sur le budget communal, entrent dans les compétences transférées par l'État aux collectivités locales, notamment dans l'éducation préscolaire et primaire », a déclaré Alioune Pouye, maire de la commune.

Dès le début de son mandat, le maire de Sébikotane a ciblé l'école Sébi-Thiokho en raison de son rôle central dans la commune. « Le Codec, une organisation qui travaille sur l'éducation, nous a orientés vers cette école. C'est ainsi qu'en 2023, nous avons construit deux salles de classe, puis deux autres en 2024 pour désengorger l'établissement », a-t-il indiqué. « Nous avons longtemps mené des actions sans procéder à des inaugurations. Ce sont les populations qui ont insisté pour organiser cette cérémonie pour donner plus de visibilité à nos efforts », a expliqué le maire. Pour lui, « l'importance, ce n'est pas l'inauguration, mais l'impact de ces infrastructures sur la vie scolaire des apprenants et des parents ». Alioune Pouye en a profité pour saluer les efforts des enseignants qui, dit-il, œuvrent au quotidien pour maintenir l'excellence. Il soutient avoir triplé le budget de l'éducation depuis son arrivée en 2022 à la tête de cette collectivité. « Ce que nous avons réalisé en trois ans dépasse

PREMIERE C
« NOURM
La société NOU
Régionale des
Société de Ge
IMPAXIS SECU
du public et d
cier Régional
tion de l'emp
2029 », admis
de la BRVM,
« DYNA
FINANCEM
Emetteur
NOURMONY HOLDING

DAUST Impact, 4e édition : Abdourahmane Diouf réaffirme l'engagement du gouvernement à soutenir l'université

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

leral.net
9 mai 2025

DAUST IMPACT 4e édition a été une journée mémorable, dédiée à la promotion des sciences, de la technologie et de l'innovation. Les étudiants de DAUST ont présenté au public, des projets novateurs dans des domaines comme l'agriculture intelligente, l'hydraulique, la robotique, la santé, l'exploration maritime, les énergies renouvelables, le biomimétisme, l'aérospatial et bien d'autres.
L'événement a été présidé par le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr. Elhadji Abdourahmane Diouf...

Lire la suite

Enseignement supérieur privé au Sénégal : Seuls 143 établissements sont conformes sur un total de 298 (Ministre)

Seneweb
9 mai 2025

Sur les 298 établissements d'enseignement supérieur privés existants au Sénégal, il y a 143 qui n'ont aucun problème et 55 sont dans le pipe line. Et sur les 100 restants, 14 ont un agrément définitif mais n'ont pas l'habilitation et 86 n'ont ni agrément ni habilitation. C'est ce qu'a fait savoir le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Abdourahmane Diouf. Il s'exprimait en marge de la réunion de partage d'informations avec les responsables des établissements privés d'enseignement supérieur du Sénégal qui s'est tenue ce jeudi 8 mai, à Dakar.

Lire la suite

Réglementation de l’enseignement supérieur privé : Dr Abdourahmane Diouf rappelle à l’ordre les responsables des établissements privés

Seneweb
9 mai 2025

Le Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation a tenu une réunion de partage d’informations avec les responsables des établissements privés d’enseignement supérieur du Sénégal. Cette rencontre, qui s’est tenue ce jeudi 8 mai 2025, à la salle de conférence de l’UCAD 2, sous la présidence du ministre Dr El Hadji Abdourahmane Diouf, entre dans le cadre du rappel de la réglementation qui régit les établissements privés d’enseignement supérieur. Elle vise à consolider le partenariat existant entre l’Etat et le secteur privé.

Lire la suite

Promotion de la lecture: l’UAM lance le Prix littéraire ”Ecrire pour transmettre”

APS
9 mai 2025

L’Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) a lancé la première édition du Prix littéraire ”Ecrire pour transmettre” dans ”une dynamique forte” de promotion de la lecture, du livre et de la créativité littéraire dans l’enseignement supérieur.

Cette distinction vise à révéler et accompagner les talents littéraires parmi les étudiants de l’UAM, en leur offrant une plateforme pour ”exprimer, valoriser et publier leurs œuvres”, selon une note d’informations transmise à l’APS.

Lire la suite

ACTUALITE INTERNATIONALE

Conférence panafricaine 2025 : Une quatrième édition sous le signe de la transition numérique et de l'innovation pédagogique

auf.org
3 mai 2025

Pour sa quatrième édition, la conférence panafricaine « L'Afrique scientifique plurilingue » a réuni une centaine de participants – ministres, dirigeants d'universités, experts en intelligence artificielle et partenaires internationaux – autour du thème « Transition numérique et innovations pédagogiques ». Pendant deux jours, les débats ont dessiné des orientations concrètes pour moderniser l'enseignement supérieur africain et consolider une Afrique scientifique plurilingue.

Lire la suite

Le Nigeria supprime les bourses d'études à l'étranger

Seneweb
7 mai 2025

Le gouvernement nigérian a annoncé mercredi la suppression d'un important programme de bourses pour aller étudier à l'étranger, invoquant la nécessité de donner la priorité à l'enseignement dans le pays, dans un contexte de budget contraint. Cette décision intervient alors que le pays traverse une crise économique à la suite des réformes entreprises par le président Bola Tinubu "Tous les cours que les Nigérians suivent à l'étranger dans le cadre du BEA sont désormais disponibles et souvent de meilleure qualité dans nos propres universités et écoles polytechniques", a déclaré le ministre nigérian de l'Education, Morufu Olatunji Alausa, dans un communiqué annonçant "l'arrêt total" de ce programme.

Lire la suite

VIE ETUDIANTE

ÉCRIRE POUR TRANSMETTRE

L'Université Amadou Makhtar Mbow célèbre le talent littéraire étudiant

Le 30 avril 2025, la Bibliothèque Universitaire de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) a donné le coup d'envoi à la toute première édition de son Prix Littéraire – Écrire pour transmettre. Une initiative ambitieuse et profondément inspirante, conçue pour célébrer la création littéraire au sein de la communauté universitaire, révéler les plumes de demain et faire de l'écriture un levier de transmission du savoir, des émotions et des engagements.

En réunissant étudiants, enseignants, personnalités culturelles et institutionnelles, le lancement du *Prix Littéraire de l'UAM – Écrire pour transmettre* a résonné comme une ode à l'écriture et à la jeunesse. Loin d'un simple concours, ce prix incarne une volonté claire : faire de l'université un espace où la créativité est non seulement encouragée, mais reconnue comme une composante essentielle de la formation intellectuelle et citoyenne.

Mme Awa Cissé Diouf, directrice de la Bibliothèque Universitaire, en a posé les fondements avec des mots justes et inspirants :

« L'écriture invite au voyage intellectuel et sensible. Ce prix veut révéler et encourager de nouveaux auteurs. »

À travers ce projet, la BU-UAM offre aux étudiants bien plus qu'un podium littéraire : un lieu d'expression, de réflexion et de révélation de soi, où chaque texte devient une passerelle entre les générations, les disciplines et les imaginaires.

Marraine de cette première édition, l'UFR TECNA a réaffirmé son attachement aux valeurs de création et de partage. Par la voix de M. Georges Diodj Ndour, Conseiller Spécial Académique, elle a exprimé son soutien plein et entier :

« Ce prix porte les valeurs de l'expression libre et du partage. Nous serons toujours aux cotés de celles et ceux qui écrivent pour marquer leur temps. »

Ce parrainage dépasse la simple symbolique : il traduit un engagement pédagogique profond pour former des étudiants capables non seulement de penser le monde, mais aussi de le raconter avec intelligence et sensibilité.

Un appui institutionnel fort : la DLPL entre en scène

La Direction du Livre et de la Lecture Publique (DLPL), représentée par M. Abibou Coly, a salué l'initiative et exprimé sa volonté d'accompagnement :

« Nous croyons en la jeunesse, en ses récits, en sa force d'imagination. La DLPL exprime sa disponibilité pour soutenir ce prix. »

Un soutien institutionnel qui renforce la légitimité de ce prix naissant et souligne l'importance de tisser des ponts entre les lieux de formation et les structures de promotion de la lecture et de l'écriture. Par cette déclaration, la DLPL envoie un signal fort à l'ensemble du secteur culturel : miser sur les voix nouvelles, c'est préparer l'avenir.

Le *Prix Littéraire de l'UAM – Écrire pour transmettre* ne se limite pas à récompenser des productions textuelles. Il ambitionne de bâtir une culture universitaire fondée sur l'échange des idées, l'exploration de soi et la construction collective de la mémoire. Il invite les étudiants à oser dire le monde, à y inscrire leurs récits, à prendre la plume comme on prend la parole.

Dans un monde où tout va vite, ce prix rappelle l'importance du silence fécond de l'écriture, de la lenteur nécessaire à la pensée, et de la transmission comme valeur cardinale de toute éducation. L'UAM, par ce geste fort, donne à l'université sa dimension poétique et sociale : celle d'un lieu où l'on apprend à vivre avec les autres, à écouter, à comprendre et à raconter.

Le lancement n'est que la première pierre d'un édifice appelé à grandir. Les prochaines éditions porteront sans doute de nouvelles voix, d'autres récits et davantage de reconnaissance. Mais déjà, le message est clair : à l'UAM, on croit en l'écriture. On croit en sa force de transformation. Et surtout, on croit en ses étudiants.

Parce qu'écrire, c'est résister. C'est témoigner. C'est transmettre.

Falil Niang, l'écrivain debout dans son fauteuil

Moment d'intense émotion : l'hommage rendu à Falil Niang, jeune nouvelliste en situation de handicap, a profondément marqué les esprits. Étudiant talentueux, se déplaçant en fauteuil roulant, Falil Niang n'a malheureusement pas pu assister à la cérémonie de lancement du Prix Littéraire de l'UAM. Son absence, bouleversante, était due à une épreuve personnelle des plus douloureuses : le décès de son père, survenu à la veille de l'événement.

Mais loin d'être un silence, cette absence fut l'occasion d'un hommage vibrant et solidaire. Trois extraits de son recueil de nouvelles, dont la poignante *Comme Nous*, ont été lus par ses camarades avec émotion et respect. Ces lectures ont dévoilé toute la profondeur, la sincérité et la lucidité de son écriture. En complément, un reportage émouvant, retraçant le parcours de ce jeune auteur à la sensibilité rare et au courage admirable, a été projeté devant l'auditoire. À travers ses mots et son histoire, Falil Niang est apparu comme une figure inspirante : celle d'une jeunesse qui, malgré les obstacles, choisit la voie de la création pour dire le monde, le ressentir et le transformer.

Son œuvre, comme son vécu, rappelle que l'écriture peut transcender les frontières physiques, sociales et émotionnelles. Elle devient alors un acte de résistance, de transmission et de foi en l'humanité.

Babacar Ndiaye *Korjoo*

Generated by Stamper

Université Alioune Diop : 120 heures de grève pour exiger des conditions d'études décentes

dekkbi.com
9 mai 2025

Face à des conditions d'études jugées dégradantes, la coordination des amicales des UFR de l'Université Alioune Diop de Bambey a lancé une grève de 120 heures, annonçant la suspension de toutes les activités pédagogiques.
La coordination des amicales des UFR de l'Université Alioune Diop de Bambey (Ecomij, Satic, SDD) a décrété une grève de 120 heures, suspendant toutes les activités pédagogiques et maintenant le boycott du paiement des loyers. Cette décision fait suite à l'absence de réponses concrètes aux revendications des étudiants concernant leurs conditions de vie et d'études.

Lire la suite

AGENDA

AGENDA

La compétition se poursuit! le programme des prochaines rencontres est consultable via le lien ci-contre : **calendrier des matchs de la 3ème journée**.

AGENDA

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Rentrée académique
2024-2025
Bienvenue
aux nouveaux
etudiants
de l'UN-CHK*
JOURNÉES D'INTÉGRATION
du BENO* de THIES
Du 05 au 10 mai 2025
ENO de Thies
pour plus d'informations, écrire à :
beno.thies@unchk.edu.sn ou baio.thies@unchk.edu.sn
Foo nekk foofu la
* Bureau des Etudiants de l'Espace numérique ouvert
Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Ethique

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Webinaire
sur le thème :
« Présentation des modules DEFARU »
Insertion
UN-CHK*
Votre passerelle vers l'emploi !
07 mai
à partir de 15H
INTERVENANT :
M. Babacar LO
consultant senior
chez GFA Consulting Group
Retransmis sur
@UNCHK_Sn
YouTube
LIVE
&
zoom
Foo nekk foofu la
* Université numérique Cheikh Hamidou KANE
Pour toute information :
stages@unchk.edu.sn

AGENDA

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
JOURNÉES D'INTÉGRATION
du BENO* de SAINT-LOUIS
Du 07 au 10 Mai 2025
ENO de Saint-Louis
pour plus d'informations, écrire à :
beno.saint-louis@unchk.edu.sn ou baio.saint-louis@unchk.edu.sn
Foo nekk foofu la
* Bureau des Etudiants de l'Espace numérique ouvert
Rentrée académique
2024-2025
Bienvenue
aux nouveaux
etudiants
de l'UN-CHK*
Proximite, Ouverture, Engagement,
Excellence, Ethique

AGENDA

EXPOSITION SCIENTIFIQUE

Comprendre Pour Aimer

Exposition 2025 Scientifique

08, 09 & 10 mai 2025
de 10H à 18H

Musée des Civilisations noires - Dakar, Sénégal

Les mathématiques comme vous ne les avez jamais vues !

Co-organisé par : FORCE N, TM Jeranga Math, AIMS Senegal, SWMA, ANSTS

Plus d'infos : Scannez ici

IMAGINARY open mathematics · Institute of mathematics & its applications · cnrs · Association Science Ouverte · Centre Sciences · Animath · Campus France · Assurances · LMNO · UNICAEN

AGENDA

FOCUS
Innovation
Foo nekk foofu la
Infos : pied@unchk.edu.sn
Cycle de
CONFÉRENCES
sur la 5G
Ambasciata d'Italia
Dakar
Edition spéciale
sur le thème :
« Technologies 5G et IA pour l'éducation et la formation : les expériences en Italie »
14 mai
à partir de 14H 30
en ligne sur la plateforme collaborative de l'UN-CHK
Retransmis sur
@UNCHK_Sn
YouTube LIVE
MESRI
MCTN
GAINDE 2000
CHEDS
CEA MITIC

AGENDA

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

PAENS
PROJET D'ACCÉLÉRATION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU SÉNÉGAL

Jeudi

Les Jeudis du digital

Jeudi 15 mai 2025
à partir de 15H

en ligne YouTube LIVE @unchk_sn Zoom
https://bit.ly/4hxTWKa

Foo nekk foofu la

Plus d'Informations : pied@unchk.edu.sn

THÈME : **« Infrastructure et Connectivité, socle du développement et de la souveraineté numérique »**

Intervenants

M. Bocar KANE
Directeur Technique Numérique PAENS et Fondateur du Point d'Echange Internet HUBSIX.

M. Cédrick Adrien Mbeyet
Responsable technique chez AFRINIC

Modératrice

Dr Nafissatou DIOUF
Enseignante-chercheure à l'UN-CHK

DCM

#JeudisDuDigital

Proximité, Ouverture, Engagement, Excellence, Ethique

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Rentrée académique
2024-2025
Bienvenue
aux nouveaux
étudiants
de l'UN-CHK*
JOURNÉES D'INTÉGRATION
du BENO* de Podor
du 14 au 17 mai 2025
ENO de Podor
THÈME : « L'Université numérique : une réponse aux inégalités d'accès à l'Enseignement supérieur »
Pour plus d'informations, écrire à :
beno.podor@unchk.edu.sn
ou baio.podor@unchk.edu.sn
Foo nekk foofu la
* Bureau des Etudiants de l'Espace numérique ouvert
Proximité, Ouverture, Engagement, Excellence, Ethique

AGENDA

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Ambasciata d'Italia
Dakar

JDA 1ère ÉDITION
Journée de la Diplomatie académique

« Pour une **diplomatie académique** au service du **développement** »

Partenaire et invitée d'honneur, Ambassade d'Italie au Sénégal

EMBAIXADA DO BRASIL DAKAR

DCMUN

OPPORTUNITES

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION DES BOURSES

N° 00000777 MESRI /SG/CAB/DB/BG/JAD.

Dakar, le 05 MAI 2025

Le Directeur

COMMUNIQUÉ RELATIF AUX PAIEMENTS DES ALLOCATIONS D'ETUDES DU MOIS D'AVRIL 2025

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) informe les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur, que le paiement des allocations d'études du mois d'avril **2025** pour **l'année universitaire 2024-2025 commencera ce mardi 06 Mai 2025.**

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation – Direction des Bourses

Jean Amede DIATTA

Direction des Bourses – Rue Docteur Thèze en face Immeuble de la Rotonde 1er étage, Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 920 11 11

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) recrute pour ces 20 postes (14 avril 2025)/ Type de contrat : CDI

I. RECRUTEMENT DE PERSONNEL ENSEIGNANT (PER)

Liste Postes PER Disponibles

- **Un (01) enseignant Chercheur en Electronique**
- **Un (01) enseignant Chercheur en Electrotechnique**
- **Un (01) enseignant Chercheur en Informatique industrielle**
- **Deux (02) enseignants Chercheurs en Chimie Physique**
- **Un (01) ENSEIGNANT CHERCHEUR EN CHIMIE ORGANIQUE -BIOCHIMIE**
- **Deux (02) enseignant Chercheur en Science de l'éducation**
- **Un (01) enseignant Chercheur en didactique de l'Allemand.**

Cliquez ici pour en savoir plus des postes

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) recrute pour ces 20 postes (14 avril 2025)/ Type de contrat : CDI

II. RECRUTEMENT DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SERVICE (PATS)

Liste Postes PATS Disponibles

- **Deux (02) Techniciens supérieurs en Chimie**
- **Un (01) Comptable**
- **Un (01) SAGE FEMME IPS Khombole**
- **Un (01) Secrétaire bureautique**
- **Un (01) Technicien en laboratoire d'écologie générale**
- **Un (01) Technicien laboratoire d'écologie parasitaire**
- **Un (01) Technicien Laboratoire d'entomologie agricole**
- **Un (01) Technicien Laboratoire d'entomologie médicale**
- **Un (01) Technicien laboratoire de parasitologie générale**
- **Un (01) Technicien supérieur en Informatique.**

[Cliquez ici pour en savoir plus des postes]

OPPORTUNITES

L’École Supérieure Polytechnique (ESP), ex ENSUT (Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie), ex IUT (Institut Universitaire de Technologie), ex IP (Institut Polytechnique), est un établissement public à vocation interafricaine de l’Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD). Elle a été créée par la loi n°94-78 du 24 novembre 1994.
Concours DUT 2025 (Ecole Supérieure Polytechnique)

Télécommunications et Réseaux: Génie Mécanique et Systèmes Industriels, Gestion, Analyses Biologiquesn, Génie Biomédical, Electronique-Électrotechnique-Automatique-Informatique, Industrielle-Télécommunication, Industries Alimentaires, Génie Chimique, Génie Civil
Frais de dossier : 5000 F CFA
Pour candidater

FORCE-N : recrutement de mentors pédagogiques

FORCE-N mis en place par l'UN-CHK et la fondation Mastercard, lance un appel à candidatures pour le recrutement de mentors pédagogiques pour les certificats de compétence De Intelligence Artificielle ; Data Analysis ; Data Engineering.

Les dossiers de candidature peuvent être soumis à travers le formulaire de candidature à l'adresse suivante : https://urlz.fr/nn1s.

Le dossier de candidature doit impérativement comporter les éléments suivants : lettre de motivation ; CV actualisé, copies des diplômes et certificats obtenus

Les fiches d'appel à candidatures sont consultables via les liens ci-après :

AAC - certificat de compétence en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ;

AAC - certificat de compétence en DATA ANALYSIS ;

AAC - certificat de compétence en DATA ENGINEERING.

Pour toute information complémentaire, écrire à mentorat@unchk.edu.sn.

Programme de bourses Japon-Banque mondiale 2025

La Banque mondiale et le Japon lancent une bourse d'étude pour les pays en développement.

Ouverture des candidatures le 13 janvier 2025 pour des étudiants des pays en développement souhaitant poursuivre un master dans des domaines liés au développement.
Universités partenaires : 24 (États-Unis, Europe, Afrique, Océanie, Japon).Programmes : 41 masters.
Périodes de candidature :
La fenêtre 2 sera ouverte du **25 mars au 23 mai 2025 à 12h00**
La bourse couvre les frais de scolarité , les billets d'avion , et une allocation mensuelle , avec l'engagement des bénéficiaires de retourner dans leur pays pour y appliquer leurs compétences.

Plus d’informations : https://www.worldbank.org/en/programs/scholarships/jj-wbgsp

OPPORTUNITES

Soumets ton projet ici !

https://forms.gle/mtxphgoj4GHhEgFd7

Concours ESP DAKAR

L'École Supérieure Polytechnique (ESP) de Dakar ouvre les inscriptions pour le concours d'entrée en Diplôme d'Ingénieur de Conception (DIC). Une opportunité unique pour intégrer une formation d'excellence et se préparer à un avenir brillant dans le domaine de l'ingénierie

- ✓ Génie Chimique, Industries Alimentaires
- ✓ Génie Biologique et Biotechnologies
- ✓ Génie Électrique
- ✓ Génie Civil
- ✓ Génie Mécanique
- ✓ Génie Informatique
- ✓ Télécommunications et Réseaux

Date limite de dépôt des dossiers : 23 mai 2025
Concours d'entrée : Mercredi 11 juin & Jeudi 12 juin 2025
Inscription en ligne : https://concours.esp.sn

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
In partnership with
mastercard foundation
Intéressés par les métiers de
l'Intelligence artificielle et des données ?
Rejoins notre parcours* d'accompagnement
urlz.fr/utsZ
Jusqu'au
25 MAI 2025
23H 59MN
100% Gratuit
Cibles jeunes de -36 ans
*Parcours pour l'emploi et l'entreprenariat dans le numérique
Candidatures féminines encouragées
FORCE-N
sa ëllëg ci xarala
@forcensenegal

Deuxième tour d'appel à candidatures pour le Erasmus Mundus Master CLE (Cultures Littéraires Européennes)

Le deuxième tour d'**appel à candidatures** pour le Master Erasmus Mundus CLE est ouvert **jusqu'au 29 mai 2025**.
Le Master CLE (Cultures Littéraires Européennes) est un programme Erasmus Mundus qui rassemble **huit universités**, 3 partenaires acdémiques et **trente partenaires non-académiques** (instituts de culture, agences de communication, maisons d'éditions) en Europe et au-delà.
Part pendant deux ans à la découverte des cultures et des littératures européennes en choisissant un plan de mobilité entre deux ou trois parmi nos partenaires:
Université de Bologne – Université de Haute-Alsace (Mulhouse) – Université de Lisbonne – Université de Thessalonique – Université de Strasbourg – Université de Mumbai (Inde) – Université Anta Cheick Diop de Dakar (Sénégal) – Université d'État Ivane Javakhishvili de Tbilissi (Géorgie)
Nous vous attendons à la prochaine Online Info Session le 7 mai 2025 à 14h00 (GMT+1, Rome-Paris).
Pour toute autre information, n'hésitez pas à visiter le site https://cle.unibo.it/

Appel à candidatures pour les bourses de la République arabe d'Egypte 2025-2026

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :
Le Gouvernement de la République arabe d'Egyte a attribué au Gouvernement de la République du Sénégal quinze (15) bourses d'étude en Licence et en Master au titre de l'année académique 2025-2026.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité sénégalaise ;
- Ne pas être de mère ou de père égyptien ;
- Être âgé de moins de 25 ans ;
- Être titulaire d'un baccalauréat obtenu en 2023 ;
- Être en bonne santé.

Les dossiers de candidature sont reçus à la **Direction des bourses, 52, Rue Saint Michel** (**ex Docteur Thèze**), jusqu'au **vendredi 30 mai 2025**, délai de rigueur.
Plus d'informations sur le dossier de candidature **ici**

Concours d'Entrée au Centre de Formation Professionnelle Horticole (CFPH) de Cambérène 2025 – Dépôts Ouverts

Le **Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambérène (CFPH)** organise son **concours** d'entrée le **03 juin 2025** pour la section BT Horticole et le **04 juin 2025** pour la section CAT Horticole. Les épreuves se dérouleront dans plusieurs villes : Dakar, Saint-Louis, Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Diourbel, Kolda et Tambacounda.

Conditions de Participation

- **Pour le BT Horticole** : Être titulaire du BFEM ou diplôme équivalent, âgé de 28 ans maximum au 31/12/2025.
- **Pour le CAT Horticole** : Avoir terminé la classe de 4ème ou une formation en Centre d'Initiation Horticole (CIH).

Dépôt des dossiers avant le **30 mai 2025**

Adresse : CFPH, Route de Cambérène, Dakar

Tél : +221 77 135 09 69

Site : www.cfph-dakar.com

Les détails du concours à voir ici

OPPORTUNITES

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N°.....MESRI/Cab/SG/DC/DB/DBE/hs

N° 00000746

Un Peuple-Un But-Une Foi

Dakar, le 11 AVR 2025

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Ministre,

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :

Le Gouvernement de la République arabe d'Egypte, a attribué au Gouvernement de la République du Sénégal, quinze (15) bourses d'étude en Licence et en Master, au titre de l'année académique **2025-2026**.

Critères d'éligibilité :

- Être de nationalité sénégalaise ;
- Ne pas être de mère ou de père égyptien ;
- Être âgé de moins de 25 ans ;
- Être titulaire d'un baccalauréat obtenu en 2023 ;
- Etre en bonne santé.

Dossiers de candidature :

1) Une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (préciser l'adresse exacte, le numéro de téléphone du candidat et celui du parent, l'email) ;
2) Deux copies certifiées conformes du diplôme du Baccalauréat ;
3) Deux copies certifiées conformes du relevé de notes du Baccalauréat
4) Deux copies certifiées conformes des relevés de notes et bulletins de notes (1er et 2nd semestre de la Terminale),
5) Un certificat de bonne vie et mœurs ;
6) Un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et un carnet de vaccination contre la fièvre jaune ;
7) Un test négatif du VIH/SIDA ET HB ;
8) Une copie certifiée conforme du passeport (validité de 6 mois minimum) ;
9) Un extrait de naissance (moins de 6mois) ;
10) Six (6) photos d'identité récentes.

Les dossiers de candidature sont reçus à la Direction des bourses, 52, Rue Saint Michel (**ex Docteur Thèze**), **jusqu'au vendredi 30 Mai 2025, délai de rigueur**.

LE MINISTRE

El Hadji Abdourahmane DIOUF

Bloc A, 4ème étage, Sphères Ministérielles sise au 2ème Arrondissement de Diamniadio– BP 36005, Dakar, Sénégal -Tel. : +221 33 889 81 31 - Fax : +221 33 822 45 63 – Email : sp.mesr@gouv.sn

Lancement d'un appel à communications pour les **Doctoriales2025** de l'Ecole Doctorale Etude sur l'Homme et la Société **ED_THOS**.

L'édition 2025 est une occasion pour rassembler les chercheurs, les partenaires publics et privés, les institutions nationales et internationales du secteur de la recherche et de l'enseignement, afin de réfléchir sur les défis actuels du continent africain, notamment les questions sociales, économiques, environnementales, sécuritaires, alimentaires, sanitaires.

Ces journées doctoriales ciblent les doctorants, les post-doctorants et les chercheur(e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s ainsi que les acteurs du développement. Elles sont ouvertes aux doctorants des universités nationales et internationales.

Les propositions de communication doivent être envoyées via le formulaire : **https://lnkd.in/eAr7Ee4a** ou à l'adresse : **ecoledoctoraleethos@gmail.com** au plus-tard le 31 mai 2025.

Pour postuler à la rentrée de septembre 2025 au canada

La rentrée de septembre, ou rentrée d'automne, est la période d'admission la plus courante dans les universités canadiennes. Elle commence généralement en septembre et attire la majorité des étudiants internationaux. Il est conseillé de commencer votre préparation dès maintenant pour maximiser vos chances d'admission.

Les trois rentrées possibles au Canada

Rentrée d'automne – Début en septembre.

Rentrée d'hiver – Début en janvier.

Rentrée de printemps/été – Début en mai.

Avantages de la rentrée de septembre 2025

Taux d'acceptation plus élevé par rapport aux autres rentrées.

La rentrée suit la fin de l'année scolaire dans plusieurs pays, ce qui permet aux étudiants de postuler après avoir terminé leur cursus.

LUS d'informations et Liste des Universités et dates limites pour la Rentrée de Septembre 2025: https://tuniversite.com/dates-limites-pour-postuler-a-la-rentree-de-septembre-2025-au-canada/

Appel à candidature pour la 5e Edition du «Prix Galien Afrique»

En partenariat avec la Fondation Galien, l'Association Galien Afrique lance un appel à candidature pour la 5e Edition du «Prix Galien Afrique». Le Prix Galien Afrique récompense la recherche, l'excellence et l'innovation sur le continent africain.

Les catégories de prix sont les suivantes : Meilleur produit pharmaceutique, Meilleur produit de tradithérapie, Meilleur produit biotechnologique, Meilleure technologie médicale ou solution digitale (dispositif médical, de diagnostic, e-santé, télémédecine, dossier patient, etc.)

Chaque Prix est doté d'une bourse de 20.000.000 FCFA (Vingt millions de francs CFA); soit environ 30.000 USD (Trente mille US Dollars)

Les dépôts de candidature sont faits uniquement par voie électronique sur la base du formulaire disponible sur le site www.prixgalienafrique.com.

Pour toute question, s'adressez à **secretariat@prixgalienafrique.com**.

Date Limite de candidature : **Lundi 30 juin 2025 à 23 heures 59 minutes (GMT).**

Lancement du Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor 2025 de l'OIF et l'ALESCO

L'OIF et l'ALECSO, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, annoncent l'ouverture des candidatures pour la 18e édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun – Léopold Sédar Senghor.
Le Prix Ibn Khaldoun – Senghor récompense la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'une œuvre littéraire et/ou en sciences humaines et sociales (En savoir +)
Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au 30 juin 2025.
Plus d'informations

Bourses du Gouvernement du Japon 2026

Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour toutes les informations, les formulaires etc. Lisez bien chaque « application guideline » car il y a souvent de nombreux candidats qui manquent des conditions ou documents requis et ne peuvent pas par conséquent passer la présélection.

RECHERCHE
ETUDES UNIVERSITARES
ETUDES DE TECHNOLOGIE
ETUDE PROFESSION

1. DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 30 mai 2025
2. ENVOYEZ A :
– Ambassade du Japon au Senegal
– E-mail : **mouhamadou.cisse@dk.mofa.go.jp**
3. NOTE
– L'examen écrit et l'interview prévus mi-juin – début juillet auront lieu à l'ambassade du Japon au Sénégal et à Praia, au Cap-Vert. Une date précise sera comuniquée aux candidats qui auront passé la présélection.

OPPORTUNITES

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

N° 0000747 MESRI/Cab/SG/DC/DB/DBE/BEPA/hs.

Dakar, le 11 AVR 2025

Le Ministre,

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :

L'Ambassade de la République islamique du Pakistan à Dakar, informe que l'Université COMSATS d'Islamabad (UCI) a offert des bourses d'études pour les Etats membres de COMSATS pour le programme de formation **Master et PhD** (doctorat) du semestre d'automne 2025.

Certains programmes clés sont énumérés ci-dessus :

Computer Sciences	**Mathématics**	**Management Sciences**
Electrical Engineering	**Physics**	**Project Management**
Météorology	**Chemistry**	**Biosciences**
Earth Sciences (Applied Geology)	**International Relations**	**Development Studies**
Environmental Sciences	**Artificial Intelligence**	**Software Engineerin**
Data science	**Remote Sensing et GIS**	**Chemical Engineerin**

Les détails concernant la procédure d'admission, les critères d'éligibilité, le calendrier des admissions, le forum de candidature et les détails des bourses sont disponibles sur le Site web du UCI :

www.Comsats.edu.pk, sous l'onglet 'International Students' ou à

http://ww2.comsats.edu..pk/internationstudents/ .

Il faut aussi signaler que les candidats aux bourses de CUI, assureront leur autofinancement dès l'admission dans les programmes de premier cycle.

La date limite de dépôt des candidatures pour les admissions de **l'automne 2025** est fixée au **lundi 30 juin 2025, délai de rigueur.**

LE MINISTRE

El Hadji Abdourahmane SECK

Bloc A, 4ème étage, Sphères Ministérielles sise au 2ème Arrondissement de Diamniadio- BP 36005, Dakar, Sénégal -Tel. : +221 33 889 81 31 - Fax : +221 33 822 45 63 – Email : sp.mesr@gouv.sn

Plus d'informations, aller sur la page www.defaru.sn

KUDOS

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

Nos étudiants se distinguent

Félicitations

à Abdoulaye Omar GOMIS

Etudiant au pôle STN* de l'UN-CHK**, sacré **champion d'Afrique de savate boxe française** pour la deuxième fois, lors de la compétition qui s'est déroulée **du 23 au 27 avril 2025 à Dakar.**

Catégorie M56 Kg

Proximité, Ouverture, Engagement, Excellence, Ethique

* Sciences Technologies et Numérique
** Université numérique Cheikh Hamidou KANE

Foo nekk foofu la

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

MERCI

Foo nekk foofu la